

**RAPPORT DE PRESENTATION
DU BUDGET PRIMITIF 2016
DE LA VILLE DE TOURS**



SOMMAIRE

1^{ère} Partie : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2016	p 3
I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	p 5
I-1) La fiscalité directe et indirecte	p 6
I-2) Les subventions et participations reçues.....	p 8
I-3) Les produits d'exploitation.....	p 9
I-4) Les autres produits.....	p 10
I-5) Les autres recettes.....	p 10
II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	p 11
III) EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE	p 15
IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	p 16
V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	p 18
VI) L'ENCOURS DE LA DETTE	p 19
VII) LES BUDGETS ANNEXES.....	p 20
VII-1) Le budget de l'eau	p 20
VII-2) Le budget des activités lyriques et symphoniques.....	p 25
VII-3) Le budget du crématorium.....	p 27
VII-4) Le budget des prestations des cimetières	p 29
LISTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET DES AP	p 31
2^{ème} Partie : PRESENTATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	p 45
I) SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, RH, ELECTION, ETAT CIVIL, MOYENS GENERAUX ET MATERIELS, COMMUNICATION INTERNE ET ARCHIVES	p 46
II) SECTEUR COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES.....	p 49
III) SECTEUR SECURITE, TRANQUILITE PUBLIQUE ET SECURITE CIVILE	p 50
IV) SECTEUR DOMANIAL, PATRIMOINE ET AMENAGEMENT URBAIN	p 51
V) SECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, TECHNOLOGIES NUMERIQUES.....	p 53
VI) SECTEUR DE LA CULTURE ET LA COMMUNICATION.....	p 54
VII) SECTEUR RAYONNEMENT, TOURISME, GRANDS EVENEMENTS.....	p 55
VIII) SECTEUR LOGEMENT, ACTION SOCIALE, CENTRES SOCIAUX.....	p 58
IX) SECTEUR SPORTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES.....	p 59
X) SECTEUR CIMETIERES, MEMOIRE HISTORIQUE, ANCIENS COMBATTANTS.....	p 62
XI) SECTEUR SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	p 63
XII) SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE ET LA REUSSITE DES QUARTIERS	p 64
XIII) SECTEUR ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORT, CIRCULATION, AFFAIRES JURIDIQUES.....	p 65
XIV) SECTEUR EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE.....	p 66
XV) SECTEUR GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX ET L'ENERGIE	p 68
XVI) SECTEUR ESPACE VERT – VIE ASSOCIATIVE	p 70

1ere Partie :
Présentation du Budget Primitif 2016

PRESENTATION GENERALE

	BP2015 (M€)	BP2016 (M€)	EVOLUTION 2016/2015	
			VALEUR (M€)	%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	190,93	190,91	-0,02	-0,01%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS INTERÊTS (b)	169,12	162,92	-6,20	-3,67%
EPARGNE DE GESTION (c=a-b)	21,81	27,99	6,18	28,34%
Taux d'épargne de gestion (épargne de gestion/recettes réelles)	11,42%	14,66%		
INTERÊTS DE LA DETTE (d)	10,76	10,96	0,20	1,86%
EPARGNE BRUTE (e=c-d)	11,05	17,03	5,98	54,12%
Taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles)	5,79%	8,92%		
CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSE (y compris CLTR) (f)	10,95	11,70	0,75	6,85%
EPARGNE NETTE (g=e-f)	0,10	5,33	5,23	5230,00%
RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (h)	23,77	14,96	-8,81	-37,06%
- BP	21,31	12,57	-8,74	-41,01%
- Reports	2,46	2,39	-0,07	-2,85%
EMPRUNTS NOUVEAUX (i)	17,50	16,80	-0,70	-4,00%
- BP	10,00	8,80	-1,20	-12,00%
- Reports	7,50	8,00	0,50	6,67%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (j)	28,39	33,02	4,63	16,31%
- dont programmes d'équipement	28,39	32,92	4,53	15,96%
- BP	21,47	25,54	4,07	18,96%
- Reports	6,92	7,38	0,46	6,65%
SOLDE DE L'EXERCICE (k=g+h+i-j)	12,98	4,07	-8,91	-68,64%
RESULTAT REPORTE N-1 (l)	-12,98	-4,07	8,91	-68,64%
Encours de la dette au 31/12	228,51	224,87	-7,09	-3,06%
Capacité de désendettement (encours/Epargne brute)	20,68	13,20		

Plusieurs objectifs avaient été assignés à la préparation de ce budget 2016 lors de la présentation des orientations budgétaires.

Ainsi, la préservation d'un niveau satisfaisant d'épargne brute était citée comme impératif si la Ville voulait accroître son niveau d'investissement tout en continuant à se désendetter.

A ce titre, la trajectoire visait à ramener le taux d'épargne (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) vers un pourcentage proche de 8% en 2016 (contre 6,5% au CA 2014, 5,76% au BP 2015 et 7,6% au CA 2015).

La finalité était de dégager un montant consacré aux dépenses d'équipement d'au moins 25M€ tout en abaissant la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) en-dessous du seuil critique de 15 ans (18 ans au CA 2014 et 15,38% au CA 2015).

Cet équilibre devait être recherché **sans augmentation des taux d'imposition** et sans modification des quotités des abattements attachées à la Taxe d'Habitation.

La lecture des principaux indicateurs financiers se rapportant au BP2016 permet d'affirmer aujourd'hui que ces objectifs sont largement atteints.

Le montant de l'épargne brute s'affiche à plus de 17 M€ en relation avec une diminution importante des dépenses réelles de fonctionnement (-3,67% soit -6,2M€) par rapport au BP 2015. **Le taux d'épargne ressort à 8,92%** et l'épargne nette s'élève à 5,3 M€.

Le montant des **dépenses d'équipement s'établit à 32,9 M€** intégrant des opérations nouvelles pour 25,5 M€ (contre 21,5 M€ au BP 2015) et des reports de crédits pour 7,4 M€.

Elles sont financées en majeure partie par des financements propres sachant que l'emprunt nouveau s'élève à 8,8 M€ (contre 10 M€ au BP 2015) et le volume de celui reporté à 8 M€.

L'encours de la dette, estimé au 31/12/2016 (224,87 M€), baisse de 3,6 M€ en lien avec un remboursement de capital de 11,7 M€ et l'emprunt qui sera mobilisé en 2016 soit 8 M€ (report de l'exercice 2015).

Le ratio de désendettement descend sous le seuil critique de 15 ans pour **s'afficher à 13,20 années** (contre 18,2 années au CA 2014, 20,68 années au BP 2015 et 15,38 années au CA 2015).

I) EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

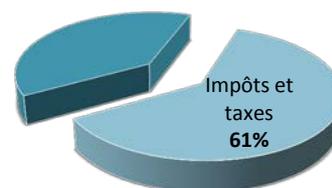
Globalement, les recettes totales de fonctionnement baissent de 1,2 M€ par rapport au BP 2015. Les recettes réelles (190,9 M€) qui se distinguent des recettes totales par l'absence de mouvements comptables d'ordre (travaux en régie et reprise des subventions d'équipement), sont stables par rapport au BP 2015, les diminutions de certains postes étant compensées par l'augmentation de l'excédent reporté.

Les variations des différents postes de recettes de fonctionnement sont développées dans les pages suivantes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIATION BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Impôts et taxes	120 546 676	119 503 063	-1 043 613	-0,87%
Produits des impôts directs	76 620 531	78 048 859	1 428 328	1,86%
Reversement Tour(s)plus	27 627 715	25 753 067	-1 874 648	-6,79%
Impôts et taxes indirects	12 469 000	12 439 255	-29 745	-0,24%
Allocations compensatrices	3 829 430	3 261 882	-567 548	-14,82%
Subventions et participations reçues	45 963 522	42 742 322	-3 221 200	-7,01%
Concours financiers de l'Etat	36 988 777	33 460 596	-3 528 181	-9,54%
Subventions de fonctionnement	8 974 745	9 281 726	306 981	3,42%
Produits d'exploitation	15 698 949	15 266 767	-432 182	-2,75%
Redevance du domaine public + ventes	1 849 104	1 854 955	5 851	0,32%
Prestations de service	8 028 748	8 514 470	485 722	6,05%
Remboursements de frais et autres	5 821 097	4 897 342	-923 755	-15,87%
Autres produits	7 385 418	6 892 992	-492 426	-6,67%
Autres produits de gestion courante	4 357 278	4 270 742	-86 536	-1,99%
Produits financiers	1 472 000	1 979 000	507 000	34,44%
Produits exceptionnels	1 556 140	643 250	-912 890	-58,66%
Excédent reporté	1 335 640	6 509 749	5 174 109	387,39%
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	190 930 205	190 914 893	-15 312	-0,01%
Travaux en régie	4 586 000	3 500 000	-1 086 000	-23,68%
Produits exceptionnels (ordre)	345 540	263 584	-81 956	-23,72%
Opérations d'ordre	4 931 540	3 763 584	-1 167 956	-23,68%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	195 861 745	194 678 477	-1 183 268	-0,60%

I- 1) impôts et taxes (119,5 M€)**Part dans les recettes de fonctionnement**

La masse de ce poste se compose des recettes fiscales directes et indirectes, des allocations compensatrices versées par l'Etat au titre de diverses exonérations et des reversements de fiscalité opérés par Tour(s)plus.



L'évolution **des contributions** directes à savoir le produit des trois taxes ménages (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non-bâties), tient compte de deux éléments : la base et le taux.

La somme de 78 M€ inscrite au BP 2016 intègre une revalorisation nominale des bases de 1% (fixée par le Parlement) et une **reconduction des taux d'imposition de 2015**.

Concernant la Taxe d'Habitation (TH), la progression de 3,64% (+1,3 M€) par rapport au montant notifié au BP 2015 est à mettre en relation avec l'abaissement du seuil applicable à l'exonération (personnes âgées ou de conditions modestes) de cette taxe.

Pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (+0,14%), cette quasi-stagnation est due aux exonérations nouvelles (30%) dont bénéficient les bailleurs sociaux pour les logements situés dans les quartiers prioritaires.

	BP 2015	BP 2016	DIFFERENCE 2016/2015	
			VALEUR	%
PRODUIT DES TAXES				
T. H./THLV	37 830 364	39 206 302	1 375 938	3,64%
T.F.P.B.	38 623 446	38 677 468	54 022	0,14%
T.F.P.N.B.	166 722	165 089	-1 633	-0,98%
TOTAL DU PRODUIT	76 620 531	78 048 859	1 428 328	1,86%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES				
T.H.	3 190 111	2 510 177	-679 934	-21,31%
T.F.	244 117	416 547	172 426	70,63%
T.P./C.F.E.	395 198	335 158	-60 040	-15,19%
Fraction salaires Abat. 16%				
TOTAL ALLOCATIONS	3 829 430	3 261 882	-567 548	-14,82%
TOTAL GENERAL	80 449 961	81 310 741	860 780	1,07%

Les **allocations compensatrices (3,3 M€)** ressortent en baisse de -0,6 M€ (-14,82%) entre les montants notifiés de 2015 et 2016.

Les compensations d'exonérations, versées au titre des taxes foncières et de l'ex-Taxe Professionnelle (TP), devenue depuis 2010 la Contribution Economique Territoriale, servent de variables d'ajustement au périmètre de l'enveloppe normée qui fixe le montant global des dotations versé par l'Etat aux collectivités. Le coefficient de réduction a été fixé à -15,19% pour 2016.

L'allocation TH baisse de 21,31% (-0,7 M€) en rapport avec les modifications des seuils d'exonérations. L'allocation TFPB vise à compenser des exonérations de taxes décidées par l'Etat. L'augmentation constatée en 2016 résulte de l'instauration de l'abattement de 30% dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Toutefois, la compensation n'est pas intégrale puisque qu'un coefficient de minoration s'applique à cette dotation (0,399).

Les reversements de fiscalité opérés par Tours(s)plus (25,7 M€) comprennent deux dotations :

- l'attribution de Compensation (AC);
- la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

L'attribution de compensation est égale au montant de la Taxe Professionnelle que recevait la Ville en 1999, diminué des charges transférées à la communauté d'agglomération.

Pour 2016, il conviendra d'ajuster cette dotation à 24,2 M€ (-1,9 M€) pour tenir compte des charges transférées à la Communauté d'Agglomération, se rapportant à l'école des Beaux-Arts de Tours (1,7 M€) et aux subventions versées (0,2 M€) au Centre de formation des apprentis de la Ville de Tours et à l'association de Formation professionnelle Polytechnique de Touraine.

La DSC (1,5 M€), qui évolue de +1% en 2016, a été instauré en 2000 par Tour(s)plus à partir d'un crédit global voté au niveau de l'agglomération et réparti aux communes membres en fonction de critères liés à la population et à la richesse fiscale.

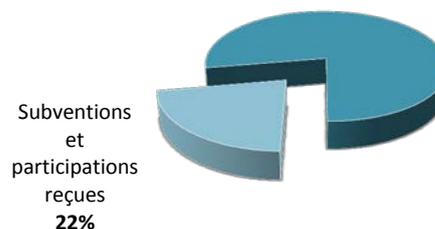
Le poste « **impôts et taxes indirects** » (12,5 M€) est stable par rapport aux inscriptions du BP 2015, les plus-value constatées en 2015 étant trop aléatoires pour les pérenniser sur 2016.

RECETTES FISCALES INDIRECTES	BP 2015	BP 2016	VARIATION BP 2016/BP 2015	
			Montant	%
Droits de place	850 000	850 000	0	0,00%
Droits de stationnement	3 615 000	3 620 000	5 000	0,14%
Autres taxes pour utilisation du domaine	595 000	560 255	-34 745	-5,84%
Taxe sur l'électricité	2 500 000	2 400 000	-100 000	-4,00%
Impôt sur les spectacles	0	0	0	
Taxes sur la publicité/TLPE	600 000	600 000	0	0,00%
Droits de mutation	4 300 000	4 400 000	100 000	2,33%
Autres taxes	9 000	9 000	0	0,00%
TOTAL	12 469 000	12 439 255	-29 745	-0,24%

I – 2) Les subventions et participations reçues (42,7 M€)

Part dans les recettes de fonctionnement

Les relations financières entre l'État et les collectivités territoriales sont caractérisées par l'existence d'une « enveloppe normée » regroupant **les principaux concours financiers de l'État**. Elle est composée principalement de la Dotation Globale de



Fonctionnement, de différentes dotations de fonctionnement et des variables d'ajustement (c'est-à-dire les allocations compensatrices de fiscalité directe locale).

Je vous rappelle que, pour 2016, la baisse de l'enveloppe normée se traduit principalement par la **diminution de la DGF de 3,67 milliards d'€** répartie entre les différentes catégories de collectivités.

Pour les communes, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** comprend une part forfaitaire et des composantes dédiées à la péréquation verticale, à savoir la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS), la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

CONCOURS	NOTIFIE 2015	Prévu 2016	VARIATION 2016/2015	
			VALEUR	%
DGF – Dotation forfaitaire	30 994 863	27 394 863	-3 600 000	-11,61%
DSUCS	4 307 628	4 350 704	43 076	1,00%
DGD	1 014 938	986 172	-28 766	-2,83%
DNP	728 857	728 857	0	0,00%
TOTAL	37 046 286	33 460 596	-3 585 690	-9,68%

En attendant la notification officielle de l'Etat sur le montant de ces dotations, il vous est proposé de reprendre les prévisions 2016 telles qu'exposées dans le rapport sur les orientations budgétaires.

Ainsi, **la dotation forfaitaire de la DGF serait en diminution de 11,61% (soit -3,6 M€) entre le montant attribué en 2015 et le BP 2016**

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** (4,3M€ prévus pour 2016), l'objectif affiché par la LF pour 2015 est d'affecter un crédit complémentaire de 180 M€ pour soutenir la péréquation verticale.

Le montant attendu par la Ville devrait légèrement augmenter (+1%) en rapport avec le l'évolution prévisionnelle de l'inflation en 2016, même si la majeure partie de la hausse globale serait concentrée, comme en 2015, au profit des 250 villes de plus de 10 000 habitants les plus défavorisées (Tours était classée au 321ème rang en 2015 au regard d'un indice synthétique de critères de ressources et de charges comme le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le revenu moyen par habitant....).

La Ville est bénéficiaire de la **Dotation Nationale de Péréquation** au titre de la part principale, son potentiel financier par habitant (1 132,12€ en 2015) étant inférieur à celui de la strate (1 268,04€). Par contre, elle ne bénéficie pas de la majoration, son effort fiscal (1,30) étant inférieur à celui de la strate (1,32). En attendant des données actualisées permettant de déterminer l'attribution pour 2015, il vous est proposé de reconduire le montant notifié en 2015 (0,7 M€).

Pour la **Dotation Générale de Décentralisation (1M€)** qui concerne essentiellement la compensation "hygiène", la LF 2016 prévoit une reconduction en valeur des crédits consacrés aux dotations de compensation des charges transférées dans le cadre de la décentralisation. L'évolution de cette dotation n'est donc plus indexée sur le taux de progression de la DGF d'où la constance affichée sur cette ligne ces dernières années.

Au total, la somme des concours financiers de l'Etat à la Ville pour le fonctionnement **diminuerait de 9,68% entre le montant notifié 2015 et le BP 2016 (-3,6 M€)**.

Pour les **subventions de fonctionnement reçues (9,3 M€)**, un ajustement à la hausse est intégrée au budget en relation avec des compléments obtenus par Tour(s)plus notamment dans le cadre de l'année Martinienne.

I – 3) Les produits d'exploitation **(15,3 M€)**

Les **produits d'exploitation** regroupent :

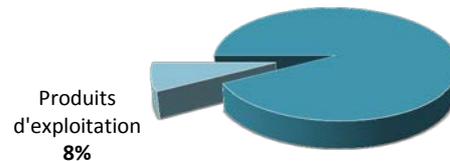
- les redevances d'utilisation du domaine public et les ventes de produits (1,8 M€) stables entre les deux exercices ;

- les prestations de services (8,5 M€)

à savoir les redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, social relevant de l'utilisation des structures municipales intégrant une revalorisation des tarifs d'environ 1% ; la prévision augmente de 0,5 M€ en rapport avec une prestation nouvelle assurée par la Ville pour le compte de l'Agglomération se rapportant aux voiries communautaires (+0,3 M€) ;

- les remboursements de frais (4,9 M€) intègrent ceux sur rémunérations (agents notamment mutualisés avec Tour(s)plus ou mis à disposition du Comité des Œuvres Sociales de la Ville) ou sur charges courantes (eau, électricité, chauffage...). Cette ligne comptabilise aussi les recouvrements sur charges visant principalement les bâtiments gérés par la Ville mais reconnus d'intérêt communautaire (médiathèque François Mitterrand, Pôle Nautique du Cher, piscine du Mortier.....) ou mis à disposition de tiers (associations, particuliers...). La baisse de 0,9 M€ concerne, pour l'essentiel, la non-reconduction d'une recette se rapportant au remboursement des rémunérations des agents de la Ville mis à disposition de Tour(s)plus et qui, à partir de 2016, vont être définitivement transférés dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation.

Part dans les recettes de fonctionnement

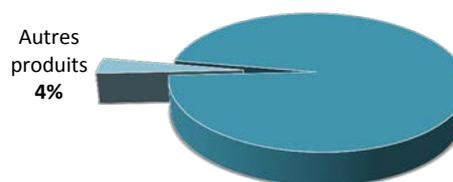


I – 4) Les autres produits (6,9 M€)

Les **autres produits de gestion courante** (4,3 M€) affichent une légère réduction (- 0,1 M€) et regroupent :

- les locations immobilières des bâtiments appartenant à la Ville (revenus des immeubles) pour 3,7 M€ dont 2,1 M€ provenant de la redevance de location du Vinci, 1 M€ de mises à disposition des installations sportives de la Ville et 0,6 M€ de locations diverses ;

- les diverses redevances versées par les fermiers et concessionnaires pour 0,5 M€ ;
- divers autres produits pour 0,1 M€.

Part dans les recettes de fonctionnement

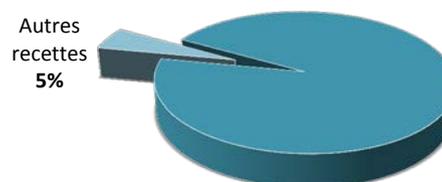
Les **produits financiers** (2 M€) comptabilisent 1,7 M€ de dividendes attendus par les sociétés dans lesquelles la Ville est actionnaire (SEMIVIT et SAEM Maryse Bastié) et 0,3 M€ de revenus d'opérations de "swaps".

Le montant **des produits exceptionnels** (0,6 M€) chute de 0,9 M€ en lien avec la non-reconduction de la reprise d'une provision de 1 M€.

I – 5) Les autres recettes (10,3 M€)

Elles comptabilisent l'excédent reporté (6,5 M€) et les opérations d'ordre budgétaires (3,8 M€).

A ce titre, un ajustement de la ligne "travaux en régie" est opéré pour tenir compte des réalisations effectives constatées au titre des exercices précédents.

Part dans les recettes de fonctionnement

II) LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une réduction significative (-7,1 M€) qui s'explique surtout par l'allègement des charges financières suite à l'extinction du swap "Calyon".

La baisse des charges de personnel et de l'enveloppe des subventions s'explique par le transfert de dépenses à la communauté d'agglomération, en rapport, d'une part, avec le schéma de mutualisation, et, d'autre part, de la prise en compte de l'intérêt communautaire de la compétence "enseignement supérieur".

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIATION BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Personnel	103 800 000	98 750 000	-5 050 000	-4,87%
Consommations des services	35 857 813	41 800 464	5 942 651	16,57%
Subventions de fonctionnement	21 013 286	18 493 599	-2 519 687	-11,99%
Contingents	3 893 057	3 992 157	99 100	2,55%
Charges financières	17 704 696	10 964 330	-6 740 366	-38,07%
Autres dépenses (opérations réelles)	2 119 352	2 725 312	605 960	28,59%
Dépenses imprévues	79 444	651 510	572 066	720,09%
TOTAL DES DEPENSES REELLES	184 467 648	177 377 372	-7 090 276	-3,84%
Dotations aux amortissements et aux provisions (ordre)	9 101 105	9 101 105	0	0,00%
Prélèvement	2 292 992	8 200 000	5 907 008	257,61%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	195 861 745	194 678 477	-1 183 268	-0,60%

Les frais de personnel (98,75 M€) affichent une diminution de 5 M€ (-4,87%) entre 2015 et 2016.

La prévision 2016 est déterminée selon le mode de calcul suivant :

- Montant réalisé en 2015 : 104 M€
- Charges transférées : - 5,9 M€
- Crédits affectés en 2015 aux TAP : - 0,9 M€

Soit une somme de 97,3 M€ à laquelle est appliquée **une variation de 1,5%** pour arriver au chiffre de **98,75 M€**.

Les charges transférées correspondent aux 278 agents des différentes directions de la Ville qui vont exercer la totalité de leurs fonctions à la communauté d'agglomération dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation.

Concernant les Temps d'Activité Périscolaire (TAP), ces activités sont gérées intégralement, depuis la rentrée scolaire 2015/2016, par des opérateurs ce qui exclue le recrutement direct, par la Ville, de personnels dédiés à ces missions.

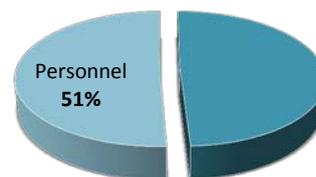
Si en 2016, le Gouvernement n'a pas prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique, d'autres phénomènes viendront impacter la croissance de ce poste comme le coût du GVT (Glissement - Vieillesse - Technicité) qui retrace l'incidence des avancements ou promotions, la hausse des cotisations de la CNRACL et de l'IRCANTEC et du taux de cotisation Urssaf vieillesse.

L'évolution du poste des achats de biens et services, regroupés sous la rubrique « **consommations des services** » (**41,8 M€ en 2016 soit +5,9 M€**) est à rapprocher avec les mouvements budgétaires touchant les charges de personnel.

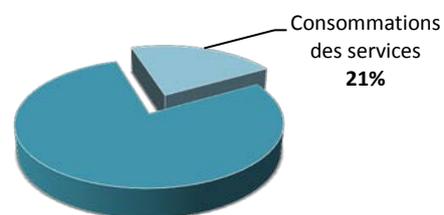
Ainsi, l'utilisation des services communs va engendrer un remboursement de charges à Tour(s)plus estimé à 5 M€. De même, la nouvelle gestion des TAP implique le transfert de la somme de 0,9 M€ sur ce chapitre de dépenses.

C'est pourquoi, si l'on neutralise ces inscriptions, la variation de ce poste est nulle entre les deux exercices. Les économies générées sur certains secteurs d'activités permettent de compenser l'incompressibilité voire l'augmentation d'autres charges.

Part dans les dépenses de fonctionnement



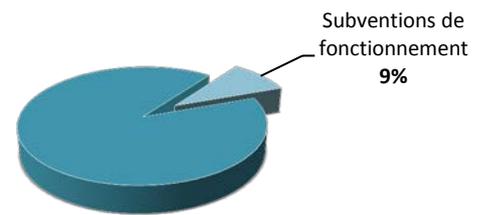
Part dans les dépenses de fonctionnement



Le montant des **subventions de fonctionnement** versées (18,5 M€) est en baisse de 2,5 M€ provenant pour l'essentiel (1,9 M€) du transfert de charges à Tour(s)plus des subventions versées à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts "Tours-Angers-Le Mans" (1,7 M€) et au Centre de Formation des Apprentis de la Ville de Tours ainsi qu'à l'association de Formation professionnelle Polytechnique de Touraine (0,2 M€ pour les deux structures).

La baisse réelle n'est donc que de 0,6 M€, ce qui correspond à un pourcentage global de **réduction de 3,2 %**.

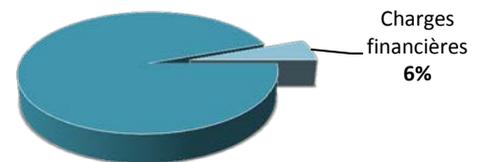
Part dans les dépenses de fonctionnement



Les charges financières (11 M€) connaissent une réduction conséquente (-6,7 M€) en rapport avec la signature du protocole transactionnel concernant le swap CACIB. La répartition de ces charges se ventile comme suit :

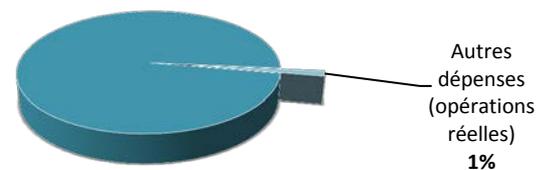
- 10,9 M€ pour les intérêts courants des emprunts,
- 0,1 M€ pour l'utilisation de la ligne de trésorerie.

Part dans les dépenses de fonctionnement



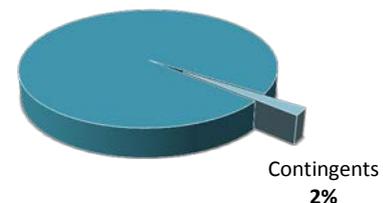
Les autres dépenses (2,7 M€) intègrent une somme complémentaire de 0,7 M€ destinée à régler la première échéance de la soule résiduelle née de la transaction sur le swap CACIB.

Part dans les dépenses de fonctionnement



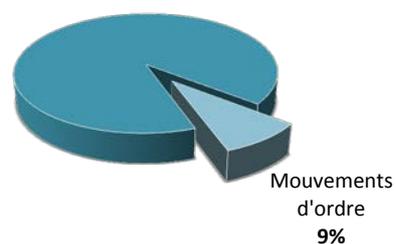
La ligne consacrée **aux contingents** (4 M€ soit +0,1 M€) recouvre principalement le contingent incendie (2,9 M€) et les participations à verser aux écoles privées (1 M€) dans le cadre de l'enseignement scolaire.

Part dans les dépenses de fonctionnement



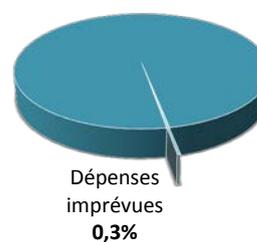
Les **mouvements d'ordre (17,3 M€)**, constitués des dotations aux amortissements et du prélèvement, croissent de 5,9 M€ sous l'effet de l'augmentation de l'autofinancement prévisionnel.

Part dans les recettes de fonctionnement



Enfin, il convient de noter qu'une somme de 0,65 M€ est affectée en "dépenses imprévues" pour faire face aux aléas qui pourraient survenir en cours d'année.

Part dans les recettes de fonctionnement



III) L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

BUDGET PRINCIPAL	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIATION BP 2016/CA 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Résultat de fonctionnement	2 292 992	8 200 000	5 907 008	257,61%
+ Dotations aux provisions et aux amortissements	9 101 105	9 101 105	0	0,00%
- Reprises	345 540	263 584	-81 956	-23,72%
= Epargne brute	11 048 557	17 037 521	5 988 964	54,21%
- Remboursement du Capital	10 948 557	11 700 000	751 443	6,86%
= Epargne nette	100 000	5 337 521	5 237 521	5237,52%

L'augmentation significative de l'autofinancement (+5,9 M€) permet de consolider l'épargne brute qui s'affiche à 17 M€.

En dépit de la hausse (+0,75 M€) du capital à rembourser (11,7 M€) en 2016, l'épargne nette ressort à 5,3 M€ (+1,5 M€ par rapport au CA 2015).

Les ratios obligatoires, qui représentent les autres indicateurs financiers, vous sont présentés dans le document officiel du BP 2016.

IV) LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIATION BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Autofinancement (Amortissements + Prélèvement)	11 394 097	17 301 105	5 907 008	51,84%
Financements propres	23 770 534	14 960 868	-8 809 667	-37,06%
- Dons et legs		380 000	380 0	
-FCTVA	3 000 000	2 400 000	-600 000	-20,00%
-TLE / Taxe d'aménagement	800 000	900 000	100 000	12,50%
-Amendes de police	2 300 000	2 000 000	-300 000	-13,04%
- Cessions d'actifs	3 000 000	3 100 000	100 000	3,33%
-BP		2 500 000		
-Reports		600 000		
- Subventions d'équipement reçues	4 735 001	5 120 550	385 549	8,14%
-BP	2 279 653	3 323 780		
-Reports	2 455 348	1 796 770		
- Excédent de fonctionnement capitalisé	9 935 533	1 060 318	-8 875 216	-89,33%
Opérations de dette	41 459 600	37 764 651	-3 694 949	-8,91%
- Emprunts et dettes assimilées	17 500 000	16 800 000	-700 000	-4,00%
-BP	10 000 000	8 800 000		
-Reports	7 500 000	8 000 000		
- Crédits long terme renouvelable	23 959 600	20 964 651	-2 994 949	-12,50%
Autres recettes	3 000	3 000		
- Autres recettes	3 000	3 000	0	0,00%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	76 627 231	70 029 624	-6 597 608	-8,61%

Les financements propres 2016 (en dehors de l'autofinancement) sont évalués à 15 M€ selon le détail présenté dans le tableau ci-dessus.

Le montant du legs affiché provient de l'actif successoral de M. Jousseume conformément à ses dispositions testamentaires et l'acceptation du conseil municipal en date du 12 octobre dernier.

Concernant le FCTVA, l'ajustement de la prévision tient compte du niveau d'investissement réalisé au CA 2015 mais aussi des conséquences de l'élargissement de ce fonds aux dépenses en matière d'entretien des bâtiments publics et de voirie payées à compter du 1er janvier 2016.

Le montant affiché de la taxe d'aménagement soit 0,9 M€ tient compte du niveau de réalisation constaté en 2015 (1,05 M€).

La prévision du produit des amendes de police en matière de sécurité routière (2 M€) se rapproche du montant notifié en 2015 (2,05 M€) étant précisé que, pour 2016, la valeur du point servant à la répartition de cette dotation est en hausse de 1,34%. Elle est appliquée au nombre des contraventions constatées sur le territoire de la Ville.

L'inscription du produit des cessions d'actifs (2,5 M€) résulte d'une évaluation réaliste des immobilisations qui pourraient être cédées en 2016 sachant qu'un compromis de vente est déjà signé entre la Ville et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse pour la cession d'emprises foncières de l'ex-collège Paul Valéry pour 1,5 M€.

Les subventions d'équipement (3,3 M€) proviennent, pour l'essentiel, des différents contrats d'agglomération signés avec la Région (Contrat de Solidarité Territoriale de l'Agglomération de Tours - 2014 - 2018) ou le Département d'Indre et Loire (Contrat de Développement Solidaire de l'Agglomération de Tours - 2014 - 2016) ainsi que des financements de l'Etat et de Tour(s)plus obtenus pour des opérations figurant dans le plan d'équipements 2016. Par ailleurs, les fonds collectés au titre du mécénat (dont 0,3 M€ pour la restauration du dôme de la basilique St Martin) sont inscrits en recettes de fonctionnement et contribuent aux financements des dépenses d'équipement par l'intermédiaire de l'autofinancement.

Le besoin en emprunt nouveau de 2016 est ajusté à 8,8 M€ soit une prévision en baisse de 1,2 M€ par rapport au montant inscrit au BP 2015. Pour information, l'autre opération de dette (21 M€) correspond à la capacité de tirage des emprunts "révolving" trouvant leur contrepartie financière en dépenses d'investissement.

L'excédent de fonctionnement capitalisé (1,1 M€) permet de financer le déficit d'investissement reporté (4,1 M€) corrigé du solde positif des restes à réaliser (3 M€). Ces écritures sont le reflet de l'affectation du résultat de la gestion de l'exercice 2015.

V) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	BP 2015 (€)	BP 2016(€)	VARIATION BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Dépenses d'équipement	28 390 808	32 917 378	4 526 569	15,94%
-BP 2015	21 475 061	25 534 132	4 059 071	18,90%
-Reports 2014	6 915 747	7 383 246	467 498	6,76%
Opérations de dette	34 908 157	32 664 651	-2 243 506	-6,43%
- Remboursement de la dette (y compris C.L.T.R.)	10 948 557	11 700 000	751 443	6,86%
- Crédit long terme renouvelable (droits de tirage)	23 959 600	20 964 651	-2 994 949	-12,50%
Autres dépenses	353 132	373 753	20 621	5,84%
- Autres dépenses	353 132	373 753	20 621	5,84%
Déficit antérieur reporté	12 975 134	4 073 842	-8 901 292	-68,60%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	76 627 231	70 029 624	-6 597 608	-8,61%

Le volume global des **dépenses d'équipement** (acquisitions et travaux) à réaliser pour l'exercice 2016 s'élève à **32,9 M€** au titre de ce budget (contre 28,4 M€ au BP 2015) dont **25,5 M€ d'opérations nouvelles**.

Si l'on consolide ce montant avec les investissements portés par les budgets annexes, soit :

- Budget annexe de l'eau : 5,8 M€ ;
- Budget annexe du crématorium : 1,2 M€;
- Autres budgets annexes : 0,4 M€ ;

le total affecté ressort à **40,3 M€ pour 2016** (contre 36,1 M€ en 2015). A cette somme, il convient d'ajouter les opérations réalisées par Tour(s)plus sur le territoire de la Ville (18,4 M€) pour mesurer **l'investissement total qui sera réalisé par les collectivités sur le périmètre communal (58,7 M€)**.

Le détail des opérations nouvelles se rapportant au budget principal de l'exercice 2016 vous est présenté en annexe de ce document.

Le montant du **capital à rembourser**, pour 2016, s'établit à 11,7 M€ (+0,75 M€ par rapport à 2015).

Les **autres dépenses d'investissement** décrivent principalement une opération comptable (reprise des subventions au compte de résultat) trouvant sa contrepartie en recettes de fonctionnement.

VI) L'ENCOURS DE LA DETTE

	2012	2013	2014	2015	2016
ENCOURS DETTE HORS CLTR DE LA VILLE (1)	195 520 371	197 944 506	208 000 042	207 546 434	206 905 009
<i>EVOLUTION</i>	-2 364 100 -1,19%	2 424 135 1,24%	10 055 536 5,08%	-453 608 -0,22%	-641 425 -0,31%
ENCOURS REVOLVING (2)	43 133 945	36 832 714	23 959 599	20 964 650	17 969 701
<i>EVOLUTION</i>	-468 780 -1,08%	-6 301 231 -14,61%	-12 873 115 -34,95%	-2 994 949 -12,50%	-2 994 949 -14,29%
ENCOURS TOTAL (3) = (1+2)	238 654 316	234 777 220	231 959 641	228 511 084	224 874 710
<i>EVOLUTION</i>	-2 832 880 -1,17%	-3 877 096 -1,62%	-2 817 579 -1,20%	-3 448 557 -1,49%	-3 636 374 -1,59%

L'encours de la dette s'établirait à 224,9 M€ au 31/12/2016 soit une diminution de 3,6 M€ par rapport à la situation au 31/12/2015 (228,5 M€). L'estimation de fin d'exercice tient compte du montant de l'emprunt qui sera mobilisé sur 2016 (8 M€ soit le report 2015) et du remboursement du capital de la dette qui sera effectué au cours de cet exercice (11,7 M€).

Pour mémoire, au 1er janvier 2016, la Ville de Tours dispose de 31 emprunts (dont 3 emprunts revolving et 2 contrats de swap) comptabilisés sur 3 budgets : budget principal : 26 emprunts, budget annexe de l'eau : 4 emprunts et budget annexe du crématorium : 1 emprunt.

Depuis la disparition du swap CACIB, la répartition des risques, selon la Charte de bonne conduite, positionne 100% de l'encours de la dette en risque faible (1A).

VII) LES BUDGETS ANNEXES**VII-1) LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
70 - Vente de produits	10 945 050	10 733 800	-211 250	-1,93%
75 - Autres produits de gestion courante	7 663 000	7 540 000	-123 000	-1,61%
77 - Produits exceptionnels	10 000	10 000	0	0,00%
013 - Atténuation de charges	1 500	1 500	0	0,00%
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	513 980	565 143	51 163	9,95%
002 - Excédent de fonctionnement	2 075 810	621 739	-1 454 071	-70,05%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	21 209 340	19 472 182	-1 737 158	-8,19%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	2 114 142	2 250 587	136 445	6,45%
012 - Charges du personnel et frais assimilés	2 497 341	2 578 341	81 000	3,24%
014 - Atténuation de produits	2 800 000	2 470 000	-330 000	-11,79%
65 - Autres charges de gestion courante	7 604 000	7 544 000	-60 000	-0,79%
66 - Charges financières	212 250	193 909	-18 341	-8,64%
67 - Charges exceptionnelles	162 300	92 300	-70 000	-43,13%
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	2 000 000	2 000 000	0	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	3 819 307	2 343 045	-1 476 262	-38,65%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 209 340	19 472 182	-1 737 158	-8,19%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Amortissements	2 000 000	2 000 000	0	0,00%
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 384 193	3 155 454	771 261	32,35%
Subventions d'investissement	700 000	675 000	-25 000	-3,57%
BP		566 000	566 000	
Reports		109 000	109 000	
Emprunts et dettes assimilées	670 000	409 000	-261 000	-38,96%
Prélèvement	3 819 307	2 343 045	-1 476 262	-38,65%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 573 500	8 582 499	-991 001	-10,35%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Remboursement capital dette	391 900	399 214	7 314	1,87%
Dépenses d'équipement	7 396 443	5 862 557	-1 533 886	-20,74%
- BP	6 782 000	4 903 688	-1 878 312	-27,70%
- Reports	614 443	958 869	344 426	56,06%
Autres dépenses	15 407	15 143	-264	-1,71%
Déficit d'investissement reporté	1 769 750	2 305 586	535 835	30,28%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 573 500	8 582 499	-991 001	-10,35%

Les recettes de fonctionnement enregistrent une diminution de 1,7 M€ (-8,19%) provenant principalement de la diminution de l'excédent reporté (-1,45 M€). Pour ne pas trop obérer le produit des recettes d'exploitation, en relation avec la baisse continue des consommations d'eau, les tarifs ont dû être augmentés de 3%.

Cette revalorisation n'empêche pas une érosion de l'autofinancement puisque le prélèvement diminue de 1,5 M€ entre les deux exercices.

Les dépenses d'investissement nouvelles (4,9 M€ en intégrant les travaux en régie) figurant dans le budget de cette année, s'inscrivent dans les limites de celles programmées dans le plan pluriannuel d'investissement qui évalue les besoins de financement des actions à conduire pour améliorer et sécuriser le service public de l'eau potable sur le périmètre desservi par la régie municipale. Pour 2016, les projets importants ciblent essentiellement trois obligations :

- La protection de la ressource en eau et la sécurisation de l'approvisionnement,
- La gestion patrimoniale du réseau de distribution,
- La modernisation des outils de facturation et de relation avec les abonnés.

Quant aux ouvrages de production et stockage, pour lesquels de gros travaux de réhabilitation ont été réalisés ces quinze dernières années, ils ne feront l'objet que d'opérations d'entretien courant.

Protection de la ressource en eau et la sécurisation de l'approvisionnement

Les projets de transfert d'eau potable se poursuivent, avec la création d'un ouvrage dédié entre le réseau de Tours et les réservoirs de la Thibaudière à Parçay-Meslay. Il permettra de fournir la totalité des besoins en eau potable du SIAEP et d'assurer le secours de la Ville de Tours tout en alimentant un quartier de La Riche depuis une interconnexion existante restructurée en 2015.

Concernant le transfert d'eau vers la SIAEP Rochecorbon une AP de 1M€ a été ouverte en 2013. Un crédit de 0,5M€ est prévu au budget 2016 pour terminer les travaux.

En parallèle, les opérations induites par l'instauration des périmètres de protection des captages comprenant la collecte et le traitement des eaux de ruissellement du pont Mirabeau, l'installation de vidéosurveillance sur l'île aux vaches, sont financées dans le cadre d'une Autorisation de Programme (AP) dont le montant total s'élève à 2 M€.

Gestion patrimoniale du réseau de distribution

Le programme de renouvellement des conduites et branchements, élaboré annuellement en concertation avec le service voirie et les concessionnaires, se poursuit sur la base d'une enveloppe de 2 M€. Un complément à cette enveloppe permettra d'accompagner les travaux de rénovation du pont du Sanitas, prévus en 2016, par le remplacement des conduites d'eau potable installées sur l'ouvrage et en très mauvais état.

En outre, une campagne de diagnostic structurel des principales artères du réseau de distribution débutera en 2016 avec l'inspection de l'ouvrage situé du côté est de la rue Nationale.

En parallèle, des études de modélisation du fonctionnement du réseau seront lancées. Les résultats seront exploités avec comme objectifs la mise en œuvre d'une sectorisation du réseau en vue d'un suivi quantitatif des fuites et l'élaboration du plan de secours en cas d'indisponibilité des infrastructures de production d'eau potable de la Ville.

Le détail des **opérations d'équipements** vous est présenté ci-après.

Libellés	Montant de L'AP	Programmes d'Investis 2016	Recettes attendues 2016
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		310 000	0
Travaux topographiques		50 000	
Etudes et modélisations pour établissement du schéma directeur en eau potable		200 000	
Opération de désamiantage			
Mise à jour plans de repérage réseaux		10 000	
Licence supplémentaire pour logiciel de gestion des abonnés et facturation (PM logiciel de GED)		50 000	
<u>CONSTRUCTIONS DE BATIMENTS</u>		215 000	0
Gros travaux d'entretien de bâtiments (dont retrait amiante)		130 000	
Surélévation bâtiment usine de traitement de l'île Aucard		20 000	
Installation de bungalows de stockage de produits toxiques ateliers Tonnellé		60 000	
Panneaux de signalisation sur les bâtiments d'exploitation		5 000	
<u>INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE</u>		2 230 000	0
Renouvellement canalisations diverses rues		2 000 000	
Imprévus pour prestations urgentes		30 000	
Extension réseau chemin Jacques IBERT			
Canalisations intérieures réservoirs Rives du Cher		200 000	
Remplacement synoptique salle de contrôle Ile Aucard			
<u>MATERIEL INDUSTRIEL</u>		55 000	0
Imprévus pour réparations sur matériel		20 000	
Acquisition de matériels et outillages		35 000	
<u>MATERIELS SPECIFIQUES</u>		185 000	0
Grosses réparations sur matériels hydrauliques et renouvellement		80 000	
Acquisition de matériels et outillages spécifiques eau potable		15 000	
Dispositif de comptage		90 000	
<u>INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES</u>		45 000	0
Travaux à l'entreprise		20 000	
Poteaux incendie, bornes fontaine et bouches de levage		25 000	
-			
<u>MATERIEL DE TRANSPORT</u>		222 000	0
Grosses réparations sur matériel roulant		32 000	
Acquisition de véhicules + Canot à moteur		190 000	
<u>MATERIEL BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE</u>		95 000	0
Matériels informatiques (administratifs)		15 000	
Matériels et logiciels pour télégestion		10 000	
Mise en œuvre d'un pilote de télérelève		50 000	
Remplacement d'imprimante des factures		5 000	

Libellés	Montant de L'AP	Programmes d'Investis 2016	Recettes attendues 2016
Acquisition matériel portable pour astreinte, traceur, équipement salle réunion...		15 000	
Autre Matériel pour le Service		19 952	0
Mobiliers de bureau		13 000	
Autres immobilisations corporelles (casques de chantier)		6 952	
IMMOBILISATIONS EN COURS		976 736	566 000
Tx périmètre de protection des captages (AP N° 4)	2 000 000	500 000	225 000
Extension du réseau de Tours vers le SIAEP de Rochecorbon - Parçay Meslay	500 000	476 736	341 000
TRAVAUX EN REGIE		550 000	0
Travaux en régie		550 000	
TOTAL EAU 2016		4 903 688	566 000

VII-2) LE BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES LYRIQUES ET SYMPHONIQUES

Le budget des activités lyriques et symphoniques s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 6,6 M€ répartie comme suit :

- 6,4 M€ pour la section de fonctionnement (dont 0,8 M€ d'excédent reporté) ;
- 0,2 M€ pour la section d'investissement (dont 0,1 M€ de reports 2015).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
70 - Vente de produits	758 826	756 415	-2 411	-0,32%
74 - Dotations et participations	4 853 022	4 811 916	-41 106	-0,85%
75 - Autres produits de gestion courante	25 000	38 000	13 000	52,00%
77 - Produits exceptionnels	90 000	36 000	-54 000	-60,00%
013 - Atténuation de charges	5 674	5 674	0	0,00%
002 - Excédent de fonctionnement	930 505	790 363	-140 142	-15,06%
TOTAL RECETTES	6 663 027	6 438 368	-224 659	-3,37%

Ce budget est financé par diverses participations à hauteur de 4,8 M€ représentant 74,74% des recettes totales de fonctionnement.

La reprise de l'excédent dégagé au CA 2015 (0,9 M€) permet de compenser la baisse des participations reçues en recul de -0,85% cette année, soit -0,04M contre -0,2 M€ l'année dernière.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	1 439 203	1 315 506	-123 697	-8,59%
012 - Charges du personnel et frais assimilés	5 059 174	4 981 502	-77 672	-1,54%
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	60 000	60 000	0	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	102 150	78 860	-23 290	-22,80%
67 - Charges exceptionnelles	2 500	2 500	0	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 663 027	6 438 368	-224 659	-3,37%

Le principal poste de ce budget est constitué des charges de personnel (5 M€) représentant 77,37% des dépenses totales de fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
040 - Opération d'ordre transfert entre sections	60 000	60 000	0 0	0,00%
001 - Excédent d'investissement reporté	60 105	115 805	55 700	92,67%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	120 105	175 805	55 700	46,38%

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des dotations aux amortissements et de l'excédent d'investissement reporté.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
Dépenses d'équipement	120 105	175 805	55 700	46,38%
- BP	78 145	149 494	71 349	91,30%
- Reports	41 960	26 311	-15 649	-37,29%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	120 105	175 805	55 700	46,38%

Les dépenses d'équipements regroupent essentiellement des acquisitions nécessaires au fonctionnement de la structure.

VII-3) LE BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses au montant total de 1,2 M€ réparti comme suit :

- 0,8 M€ pour la section de fonctionnement (dont 0,5 M€ d'excédent de fonctionnement reporté)
- 0,4 M€ pour la section d'investissement (comprenant 0,17 M€ d'excédent d'investissement reporté).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
70 - Vente de produits	4 500	4 700	200	4,44%
			0	
75 - Autres produits de gestion courante	170 939	170 939	0	0,00%
			0	
002 - Excédent de fonctionnement	584 740	537 760	-46 980	-8,03%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	760 179	713 399	-46 780	-6,15%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	6 491	6 495	4	0,06%
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	77 536	77 536	0	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	198 759	279 263	80 504	40,50%
66 - Charges financières	14 893	12 605	-2 288	-15,36%
67 - Charges exceptionnelles	462 500	337 500	-125 000	-27,03%
TOTAL DES DEPENSES	760 179	713 399	-46 780	-6,15%

Ce budget est financé par la redevance versée par la SEM Pompes Funèbres Intercommunales à qui la Ville a confié la gestion du Crematorium.

Cette redevance s'élève, en 2016, à 170 940€, ce qui équivaut à la somme réalisée sur 2015.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sect	77 536	77 536	0	0,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	198 759	279 263	80 504	40,50%
001 - Excédent d'investissement reporté	172 039	101 484	-70 556	-41,01%
1641 - Emprunt en euros		850 000	850 000	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	448 334	1 308 282	859 948	191,81%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
020 - Dépenses imprévues		2 662	2 662	
16 - Emprunt et dettes assimilées	70 397	72 685	2 288	3,25%
23 - Immobilisations en cours	377 937	1 232 935	854 998	226,23%
- BP		1 203 524	1 203 524	
- Reports		29 411	29 411	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	448 334	1 308 282	859 948	191,81%

Pour le budget annexe du Crématorium, les travaux envisagés pour un total de 1 315 000 € font l'objet d'une inscription de crédits de 1 232 935 € en 2016.

Pour rappel, ces travaux consistent en des améliorations fonctionnelles du bâtiment. Ces travaux qui, après enquête publique, se dérouleront en 2016, nécessiteront la fermeture du crématorium pendant 3 mois. Ils seront financés, d'une part, par autofinancement et, d'autre part, par un emprunt de l'ordre de 850 000 €.

Concernant la section fonctionnement du budget annexe du crématorium, une subvention d'investissement de 337 500 € sera versée à la SEM PFI pour le financement des lignes de filtration des fours. Cette somme viendra compléter une partie de subvention déjà versée en 2015 à hauteur de 125 000€ soit un total de 462 500€. La section fonctionnement s'équilibre grâce à la redevance annuelle inscrite à hauteur de de 170 940€ et la reprise du résultat de fonctionnement des années antérieures (537 760€).

VII-4) LE BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS CIMETIERES

Les recettes provenant des droits annexes aux missions de service public dans les cimetières sont principalement affectées au fonctionnement de ce service (remboursements des charges de personnel ou des achats au budget principal de la Ville), au renouvellement de matériels nécessaires à son activité ou à la confection de caveaux.

S'agissant de prestations (creusement de fosses, vente de caveaux, travaux d'entretien de sépultures...) qui peuvent entrer en concurrence avec le secteur privé, les opérations réalisées dans ce cadre sont assujetties à la TVA et font l'objet d'un budget annexe.

Concernant l'investissement le service prévoit l'acquisition d'un corbillard, d'une mini pelle ainsi que d'une mini grue sur chenille pour renouveler le matériel vieillissant et faciliter le travail des agents.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
70 - Vente de produits	235 000	235 000	0	0,00%
002 - Excédent de fonctionnement	26 589		-26 589	-100,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	261 589	235 000	-26 589	-10,16%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
002 - Déficit de fonctionnement		23 373	23 373	
011 - Charges à caractère général	178 089	162 633	-15 456	-8,68%
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	82 300	47 795	-34 505	-41,93%
65 - Autres charges de gestion courante	200	200	0	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	1 000	1 000	0	0,00%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	261 589	235 000	-26 589	-10,16%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
040 - Opérations ordre transfert entre sections	82 300	47 795	-34 505	-41,93%
001 -Excédent d'investissement reporté	195 117	245 727	50 611	25,94%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	277 417	293 522	16 106	5,81%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2015 (€)	BP 2016 (€)	VARIAT.BP 2016/BP 2015	
			Montant (€)	% d'évolution
20 - Immobilisations incorporelles	40 000	30 000	-10 000	-25,00%
21 - Immobilisations corporelles	237 417	237 635	219	0,09%
<i>Reports</i>		25 887	25 887	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	277 417	293 522	16 106	5,81%

**LA LISTE DES PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENT ET DES AUTORISATIONS DE
PROGRAMMES DU BP 2016**

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT - BP 2016 - BUDGET PRINCIPAL		
LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
DYNAMISME	796 010,00	0
<u>TOURS VILLE NUMERIQUE</u>		
Plan particulier Réseau Indépendant Ville	88 070,00	
Plan Espaces Publics Numériques	5 000,00	
<u>MODERNISATION DES SERVICES MUNICIPAUX</u>		
Moyens bureautiques des services	250 000,00	
Sécurisation et renforcement du système d'information	80 000,00	
Application métiers - droit d'usage et licence complémentaire	48 100,00	
Programmes particuliers des services	91 000,00	
Solution de téléphonie	68 840,00	
Numérisation (matériel et prestation)	10 000,00	
Radio numérique	15 000,00	
Matériel et Fêtes : divers matériels	20 000,00	
Acquisition de divers matériels pour les services	120 000,00	
PROXIMITE	18 271 595,00	1 024 350,00
<u>LA SECURITE</u>		
Police municipale		
Chenil pont aux oies : réfection niches des chiens (dernière tranche)	15 000,00	
Acquisitions diverses	55 000,00	
Terrain d'accueil des gens du voyage : Travaux de grosses réparations	20 000,00	
Sécurité Civile		
Matériel de défense civile et incendie	11 000,00	
Subvention d'équipement pour l'acquisition d'un véhicule (Protection Civile)	3 000,00	
Hôtel de Ville : caméras de surveillance	8 500,00	
Locaux du site Larçay - Interventions diverses	10 000,00	
Vidéo surveillance		
Accès, sécurité et vidéosurveillance des bâtiments et lieux publics	200 000,00	
<u>ECOLE, FAMILLE, SPORT</u>		
Ecoles		
Travaux de grosses réparations dans les écoles	480 000,00	
GS J.Fontaine -restructuration école élémentaire 2ème phase (AP 171 de 7 260 000€)		
GS Pitard - Ferry -1ère phase : Démolition niveaux R+2 et réaménagement (AP 169 de 1 800 000€)	280 000,00	
GS 2 Lions - construction (AP 170 de 6 000 000€)	10 000,00	
Dotation mobilier écoles	40 000,00	
Dotation matériel pédagogique	10 000,00	
Dotation matériel entretien dans les écoles	10 000,00	
Plan multimédia dans les écoles	90 000,00	
Aménagement des cours d'écoles	150 000,00	
Aire de jeux scolaires : rénovation	30 000,00	
Cuisine centrale : acquisition de matériel	40 000,00	
Programme de renouvellement des fours et lave-vaisselles	25 000,00	
Etude de programmation de la nouvelle cuisine centrale	50 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Crèches		
Crèches - travaux de grosses réparations	200 000,00	100 000,00
Acquisition de matériel et mobilier pour les crèches	50 000,00	
Aménagement des cours de crèches	20 000,00	
Crèche Leccia : Démolition et reconstruction de la crèche sur le site actuel (AP 172 de 4 200 000€)	65 000,00	
Centre de loisirs		
Travaux de grosses réparations	50 000,00	
Sport		
Mise en sécurité générale du site (incendie - SSI) + travaux d'accompagnement (AP 173 de 520 000€)	160 000,00	
Mise en conformité légionnelle	90 000,00	
Travaux de grosses réparations	400 000,00	
Remplacement de projecteurs d'éclairage	20 000,00	
Construction d'un terrain synthétique + clôture et main courante	650 000,00	411 550,00
Travaux 1ère urgence (plateaux sportifs, zones accostage etc...)	50 000,00	
Stade d'honneur : rénovation asphalte coursive sud-ouest	70 000,00	
Enveloppe Sports - Matériels	143 000,00	
<i>Legs Jousseaume</i>		380 000,00
Travaux en régie	80 000,00	
Commerce		
Etude redynamisation avenue Grammont - participation à verser à Tour(s) plus	6 634,00	
Aménagement du volume Nord "Halles" - Installation de France Télévision (AP 166 de 392 000€)	40 000,00	
Requalification trottoirs ouest / place Gaston Pailhou	180 000,00	
Acquisition décors de Noël	10 000,00	
Subventions à verser en annuités	2 000,00	
<u>LOGEMENT - URBANISME - PATRIMOINE</u>		
Aménagement urbain		
Casernes Beaumont-Chauveau (AP 174 de 3 216 600€)	536 000,00	
Haut de la rue Nationale : participations (AP 147 de 10 227 263€)	1 501 070,00	
Avenue Jouhanneau - construction de la passerelle	318 000,00	
Mise à jour du plan topographique urbain	10 000,00	
Licence COVADIS brigade Topo	10 000,00	
Mise à jour du canevas topographique	32 000,00	
Révision du PLU (AP 179 de 120 000€)	50 000,00	
Patrimoine		
Fouilles sur site Marmoutier	20 000,00	
Subventions de ravalement	50 000,00	
Travaux de modernisation du musée St Martin (AP 167 de 350 000 €)	50 000,00	
Archives municipales : Achat et restauration de documents anciens	13 000,00	
Archives municipales : Numérisation des documents anciens	6 250,00	
Espaces verts		
Création et rénovation de jardins partagés et familiaux	30 000,00	12 500,00
Régénération des parcs forestiers	10 000,00	
Travaux divers de grosses réparations	8 000,00	
Matériel, mobilier de jardin et signalétique installés en régie	40 000,00	
Cheptel et collections	2 500,00	
Jardin Botanique - Présentation et animation des collections botaniques	10 000,00	
Restauration de jardins historiques	5 000,00	
Restauration des plans d'eau et rives	5 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Restauration des îles du Cher	15 000,00	
Rénovation du jardin des Saules (Granges Collières)	20 000,00	
Production horticole : régulation climatique des serres	20 000,00	
Gestion alternative et outils interactifs de sensibilisation à la biodiversité dans les jardins	75 000,00	50 000,00
Hangar bois des Hâtes - reconstruction (AP 175 de 250 000€)	20 000,00	
Aires de jeux enfants dans les quartiers	50 000,00	
Réalisation d'une plateforme de stockage	20 000,00	
Jardin Botanique - amenée des réseaux pour espace restauration légère	5 000,00	
Travaux en régie	350 000,00	
Divers matériel Parcs et Jardins (spécialisé et outillage)	125 000,00	
Acquisition de bacs d'orangerie	5 000,00	
Matériel Gestion Adaptée (Parcs et Jardins)	40 000,00	
Bâtiments communaux		
Hôtel de Ville : Travaux de sécurité incendie	30 000,00	
Hôtel de Ville : consolidation d'éléments de façades	30 000,00	
Bâtiment Heurteloup : Réaménagement des locaux suite au départ de la trésorerie (AP 176 de 1 500 000€)	250 000,00	
Travaux de bâtiments (Imprévus)	140 000,00	
Travaux de sécurité dans divers bâtiments	100 000,00	
Installations électriques dans divers bâtiments	40 000,00	
Ascenseurs	160 000,00	
Alarmes incendie	30 000,00	
Rénovation des portes piétonnes + industrielles	30 000,00	
Remplacement des pompes de relevage	15 000,00	
Travaux sur paratonnerres	10 000,00	
Equipements scéniques à remplacer	10 000,00	
Diagnostic sécurité incendie : Mission contrôle technique	12 000,00	
Tempête 17 Juin 2013 : réfection de couvertures sur bâtiments communaux (AP 165 de 600 000€)	350 000,00	
Travaux dans les locaux loués par la Ville	20 000,00	
Installation des équipes du service Education dans le bâtiment Atelier de l'ex collègue P. Valéry	80 000,00	
Atelier Milletière - 1ère tranche zone bureaux	75 000,00	
Machines à bois (AP164 de 100 000€)	50 000,00	
Mairie : réfection des armoires électriques	10 000,00	
Mise en conformité Légionnelle - Etude et travaux (AP 177 de 400 000€)	70 000,00	
Réfection eau potable dans les bâtiments municipaux (AP 178 de 400 000€)	70 000,00	
Diagnostic moyens d'aération et surveillance qualité air dans ERP	20 000,00	
Réfection des TGBT dans locaux transformateurs	20 000,00	
Diagnostic amiante et plomb	50 000,00	
Tx de désamiantage et déplombage	450 000,00	
Travaux en régie	350 000,00	
Voirie		
Habillage poste Constantine (ERDF)	50 000,00	
Travaux de voirie - Chaussées	1 000 000,00	
Travaux de voirie - Trottoirs	400 000,00	
Travaux d'accompagnement régie - matériel	57 000,00	
Dissimulation de réseaux aériens	50 000,00	
Démolitions d'immeubles	20 000,00	
Garde-corps + portiques + glissières de sécurité	30 000,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Inspection des ouvrages d'art	50 000,00	
Mur de Rochecorbon	100 000,00	
Plan d'embellissement	450 000,00	
Plaque des maires	10 000,00	
Aménagement de la place Châteauneuf (AP 183 de 1 200 000€)		
Travaux en régie	2 720 000,00	
Eclairage public		
Rénovation des réseaux / Matériel d'éclairage / mise en lumière réseaux	450 000,00	
Matériel pour rénovation des réseaux d'éclairage Public	90 000,00	
Accompagnement à la dissimulation de réseaux	70 000,00	
Matériel et outillage	6 000,00	
Diagnostic éclairage	250 000,00	
Eau pluviale		
Fourniture de tampons fonte	20 000,00	
Extension réseaux et création de bouches d'avaloirs	50 000,00	
Renforcement des talus rue de Suède (Fontaine de Mié)	60 000,00	
Amélioration fonctionnement réseau	50 000,00	
Inspection TV des réseaux	15 000,00	
Bassins et fontaines		
Acquisition de matériel et outillage	2 000,00	
Remplacement des pompes dans divers bassins	7 000,00	
Tx mise en sécurité fontaine gare (chute verrière dans parking) et François Sicard (grille sur caniveau)	5 000,00	
Remplacement éclairage par leds Jean Jaurès (un bassin)	40 000,00	
Voirie fluviale		
Acquisition de matériel et outillage	2 000,00	
Remplacement matériel électromécanique	10 000,00	
Remplacement des canalisations du poste de crue	80 000,00	
Fonds de concours St Avertin pour vannes du lac sur le Cher	15 000,00	
Energie		
Remboursement créances PPP chauffage urbain (AP 104 de 4 313 809€)	400 000,00	
Amélioration performances énergétiques :Tx d'économies d'énergies	50 000,00	
Amélioration performances énergétiques :Tx d'accompagnement	32 000,00	13 000,00
Remplacement de chaudières murales	12 000,00	
Remplacement VMC	4 000,00	
Remplacement installations de clim R22	100 000,00	
Parc auto		
Véhicules propres	55 000,00	24 300,00
Renouvellement de véhicules	225 000,00	
Grosse réparations	45 000,00	
Matériels	20 000,00	
<u>ACTION SOLIDAIRE - HANDICAP - SANTE</u>		
Action sociale		
Centres sociaux et patronages - travaux et mobilier	35 000,00	
Centre d'hébergement A.Thomas : grosses réparations	30 000,00	
Equipements divers - renouvellement de matériels	15 000,00	
Logement social - Crédits de paiement	300 000,00	
Cohésion sociale		
Conseils de la Vie Locale	80 000,00	
Equipements divers - renouvellement de matériels	10 700,00	

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
Maison de la réussite - Réfection de l'étanchéité et reprise du réseau de chauffage	80 000,00	
ANRU - Etude de définition PRU Gare/Sanitas (AP 181 de 150 000€)	80 000,00	33 000,00
Ressources Humaines		
Prévention Professionnelle : matériel	14 500,00	
Personnel handicapé : matériel	9 500,00	
Handicap		
Accessibilité handicapés : Diagnostic et travaux	90 000,00	
Mise en accessibilité PMR	30 000,00	
PAVE cheminement PMR	100 000,00	
Hygiène - Désinfection - Fourrière		
Matériel de désinfection	1 000,00	
Equipement fourrière animale Larçay (AP n° 141 à passer à 926 531€)	7 000,00	
Connexion informatique Fourrière	16 000,00	
Travaux de voirie Fourrière	30 000,00	
Fourrière - Travaux complémentaire bâtiment	40 000,00	
Cimetières		
Achat de caveaux par havage	25 000,00	
Monuments aux morts : Rénovation et ou déplacement de stèles, nouvelles plaques	13 000,00	
<u>TRANSPORT - MOBILITE - CIRCULATION</u>		
Circulation - stationnement		
Aménagement de pistes cyclables	80 000,00	
Aménagements de sécurité	30 000,00	
Signalisation tricolore	58 941,00	
Equipement ateliers	5 000,00	
Matériel spécifique (maintenance et rénovation)	10 000,00	
Mobilier urbain	10 000,00	
Jalonnement	15 000,00	
Stationnement payant (AP 182 de 1 130 000€)	200 000,00	
Radars pédagogiques	6 000,00	
RAYONNEMENT	6 466 527,00	2 964 430,00
<u>CULTURE</u>		
CRR - Acquisition d'instruments et matériel de musique	25 000,00	
CRR - Acquisition de mobiliers	10 000,00	
CRR - Réfection de la chapelle (AP 180 de 2 200 000€)	15 000,00	
CRR - Remplacement du portail rue des Ursulines	45 000,00	
Bibliothèques municipales - acquisition d'ouvrages	230 000,00	
Bibliothèque Municipale - Acquisitions patrimoniales	12 000,00	
Acquisition d'une sculpture Martin de Tours	5 000,00	
Musée des beaux-Arts - Etude patrimoniale	60 000,00	20 000,00
Musée des Beaux-Arts - acquisition et restauration d'œuvres d'art	5 000,00	
Musée des Beaux-Arts - Chantier des collections : restauration	50 000,00	
Site de la Camusière : Aménagement de réserves (AP 111 de 3 500 000€)	1 921 014,00	382 000,00
Ecole des Beaux-Arts - acquisition en VEFA de l'immeuble (AP 150 de 5 140 000€)	1 403 513,00	1 243 230,00
Galerie Passerelle - Installation du musée de la typographie	90 000,00	
Grand Théâtre - Travaux de détection incendie dans les salles de spectacle	30 000,00	
Logis des Gouverneurs - Remplacement des menuiseries extérieurs du logement de gardien	30 000,00	
Octrois - Réfection du traitement hydrofuge des toitures en pierre	10 000,00	
Domaine d'Azay-Le-Ferron : château - grosses réparations et sécurisation	10 000,00	
Centre Chorégraphique – Construction site Beaumont (AP 184 de 12 M€)		

LIBELLE	MONTANT	SUBVENTIONS
TOURISME		
Basilique St-Martin : Restauration du dôme et de la statue (AP 161 à passer à 2 280 000€)	1 770 000,00	1 281 700,00
Réfection du sol, de l'éclairage et du calvaire du parvis sud de la Basilique	35 000,00	
Spectacle Marmoutier "Les Sirènes" - Travaux d'accompagnement	60 000,00	
Etude de valorisation du site de Marmoutier (AP 163 de 120 000€)	60 000,00	37 500,00
Spectacle cathédrale St Gastien (AP 168 de 650 000€)	350 000,00	
Ouverture au public de la Tour Charlemagne	190 000,00	
Bords de Loire - Aménagement Ginguette	50 000,00	
TOTAL	25 534 132,00	3 988 780,00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**BUDGET PRINCIPAL**

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Montant des AP				Montant des CP			
			Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2016)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer de l'exercice 2017	Reste à financer (exercices au-delà de 2017)
10	UFR Médecine	950 E4	Finances	6 950 000,83	-2 665,87	6 947 334,96	6 947 334,96			
96	Informatisation de la Médiathèque et des bibliothèques	754Z0	DOMTG	396 831,80		396 831,80	390 525,43	6 306,37		
104	PPP Chauffage urbain	759Z0	Bâtiments	4 313 809,01		4 313 809,01	2 899 626,22	467 905,80	360 000,00	586 276,99
111	Aménagement des réserves de la Camusière	858Z0	Bâtiments	3 500 000,00	0.32	3 500 000,32	556 189,70	2 943 810,62		
116	Modernisation de la Bibliothèque	968A1	Bâtiments	6 121 366,75	-8 328,04	6 113 038,71	6 111 587,05	1 451,66		
118	Informatisation DRH	970Z0	DRH	257 500,00		257 500,00	232 366,88	25 133,12		
124	Logement social - 2010	10505Z9	Finances	530 000,00		530 000,00	454 400,00	55 600,00	20 000,00	
126	Terrain synthétique Tours Nord	10507S1	Techniques	696 432,17	-15 099,50	681 332,67	681 332,67			
129	Piscine Bozon - restructuration et rénovation	11500B1	Bâtiments	6 758 873,82	-952,84	6 757 920,98	6 757 920,98			
133	Jardin Place Meffre	11504K2	Parcs Jardins	1 070 799,45		1 070 799,45	1 069 010,05	1 789,40		
135	Logement Social 2011	11506Z0	Finances	530 000,00		530 000,00	464 000,00	66 000,00		
136	Autocommutateur de la mairie	11507Z0	DOMTG	528 908,06		528 908,06	524 904,09	4 003,97		
137	GS J.Fontaine - 1ère phase	11508N3	Bâtiments	4 873 895,42	-5 388,79	4 868 506,63	4 866 399,14	2 107,49		

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer de l'exercice 2017	Reste à financer (exercices au-delà de 2017)
138	Crèche Grenouillère - Monconseil	11509N3	Bâtiments	2 615 011,86	-41 013,12	2 573 998,74	2 557 204,90	16 793,84		
139	Centre funéraire - Extension	11510F2	Bâtiments	915 024,68 HT 1 098 069,60 TTC	-870,99	914 153,69	771 269,82	142 883,87		
141	Fourrière de Larçay	12501Z8	Bâtiments	833 530,31	93 000,69	926 531,00	790 817,34	39 715,47	95 998,19	
143	Restauration Raspail - Restructuration des locaux	12503L1	Bâtiments	221 862,47	-949,06	220 913,41	220 913,41			
144	Logement Social 2012	12505Z0	Finances	760 000,00		760 000,00	608 000,00	138 400,00	13 600,00	
147	Haut de la rue Nationale	12508A2	Finances	10 227 263,00		10 227 263,00	2 064 171,00	1 501 070,00	1 501 070,00	5 160 952,00
149	Logement Social 2013	13501Z0	Finances	530 000,00		530 000,00	357 557,22	40 000,00	132 442,78	
150	Site Mame Installation de l'ESBA	13502D1	Bâtiments	5 405 579,43	14,61	5 405 594,04	3 999 944,72	1 405 649,32		
151	Restauration Pitar / Ferry Restructuration des locaux	13503H2	Bâtiments	166 277,43		166 277,43	165 275,43	1 002,00		
153	Vestiaires / sanitaires Terrain n° 10 vallée du Cher	14502M2	Bâtiments	1 000 000,00		1 000 000,00	2 496,00	2 496,00	995 008,00	
159	Logiciel financier	14508Z0	DSI	284 999,99		284 999,99	205 426,17	79 573,82		
160	Aire de grand passage des gens du voyage à la Gloriette	14510W4	Techniques	452 500,00 HT 543 000,00 TTC		452 500,00	353 747,57	4 166,66	94 585,77	
161	Restauration de la Basilique Saint-Martin	14511A5	Bâtiments	2 050 000,00	230 000,00	2 280 000,00	67 589,36	1 856 375,15	356 035,19	
162	Réhabilitation de la résidence Schweitzer	14512Z0	Finances	399 050,00		399 050,00	119 715,00		279 335,00	
163	Site Marmoutier - Evaluation	15501P3	Bâtiments	120 000,00		120 000,00		60 000,00	60 000,00	

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer de l'exercice 2017	Reste à financer (exercices au-delà de 2017)
164	Machine à bois	15502S2	Bâtiments	100 000,00		100 000,00		99 136,00	864,00	
165	Tempête de Juin 2013 - Réfection des couvertures sur les bâtiments	15503Z0	Bâtiments	600 000,00		600 000,00	5 746,67	350 000,00	244 253,33	
166	Installation de France Télévision	15504A4	Bâtiments	392 000,00		392 000,00		40 000,00	352 000,00	
167	Musée St Martin	15505A5	Bâtiments	350 000,00		350 000,00		50 000,00	300 000,00	
168	Animation Cathédrale ST Gatien	15506C1	Bâtiments	650 000,00		650 000,00		350 000,00	300 000,00	
169	Groupe scolaire Pitard Perry	16501H1	Bâtiments	1 800 000,00		1 800 000,00		280 000,00	1 000 000,00	520 000,00
170	Groupe scolaire aux Deux Lions	16502W1	Bâtiments	6 000 000,00		6 000 000,00		10 000,00	50 000,00	5 940 000,00
171	Groupe scolaire Jean de la Fontaine - 2ième tranche	16513N	Bâtiments	7 260 000,00		7 260 000,00			50 000,00	7 210 000,00
172	Restructuration crèche Leccia	16503L1	Bâtiments	4 200 000,00		4 200 000,00		65 000,00	1 000 000,00	3 135 000,00
173	CMS - Mise en sécurité du site	16504B1	Bâtiments	520 000,00		520 000,00		160 000,00	160 000,00	200 000,00
174	Caserne Beaumont Chauveau	16505F0	Financiers	3 216 600,00		3 216 600,00		536 000,00	536 000,00	2 144 600,00
175	Hangar Bois des Hâtes	16506Z8	Bâtiments	250 000,00		250 000,00		20 000,00	230 000,00	
176	Réaménagement locaux hôtel de ville	16507A1	Bâtiments	1 500 000,00		1 500 000,00		250 000,00	1 250 000,00	
177	Légionnelle	16508Z9	Bâtiments	400 000,00		400 000,00		70 000,00	330 000,00	
178	Réfection du réseau Eau des bâtiments	16509Z0	Bâtiments	400 000,00		400 000,00		70 000,00	330 000,00	
179	Révision du PLU	16510U30	Urbanisme	120 000,00		120 000,00		50 000,00	70 000,00	
180	Chapelle du CRR	16511C1	Bâtiments	2 200 000,00		2 200 000,00		15 000,00	50 000,00	2 135 000,00
181	ANRU - Etude de définition PRU	16512K2	Cohésion Sociale	150 000,00		150 000,00		80 000,00	70 000,00	

N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer de l'exercice 2017	Reste à financer (exercices au-delà de 2017)
182	Stationnement payant	16074Z9	Techniques	1 130 000,00		1 130 000,00		200 000,00	200 000,00	730 000,00
183	Aménagement de la place Châteauneuf	16514A5	Techniques	1 200 000,00		1 200 000,00			600 000,00	600 000,00
184	Centre chorégraphique site Beaumont	16515F0	Bâtiments	12 000 000,00					50 000,00	11 950 000,00
				106 948 116,48	247 747,41	107 195 863,89	44 245 471,78	11 557 370,56	11 081 192,56	40 311 828,99

Montant des AP							Montant des CP		
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées 01/01/2016)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer (exercices au- delà de 2016)
1	Zone de captage Ile aux vaches	750Z0	Techniques	4 022 029,06		4 022 029,06	4 022 029,06		0,00
2	Station d'alerte en amont de captage	751Z0	Techniques	601 532,74		601 532,74	601 532,74		0,00
3	Dévoisement réseaux Tramway	10500Z0	Techniques	8 197 797,13	-25 986,50	8 171 810,63	8 171 810,63		0,00
4	Périmètre de protection de captages	12504Z0	Techniques	2 000 000,00		2 000 000,00	58 113,75	577 376,27	1 364 509,98
5	Extension réseau de Tours vers SIAEP Rochecharbon	13087P2	Techniques	1 023 264,00	476 736,00	1 500 000,00	161 504,44	751 600,62	586 894,94
				15 844 622,93	450 749,50	16 295 372,43	13 014 990,62	1 328 976,89	1 951 404,92

BUDGET DU CREMATORIUM

Montant des AP							Montant des CP		
N°	Intitulé de l'AP	Opération	Service Gestion.	Pm, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (Toutes les DM y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2016)	CP ouverts au titre de l'exercice 2016	Reste à financer au delà de l'exercice 2016
1	Mise aux normes et réhabilitation des fours	1450028	Bâtiments	1 315 000,00		1 315 000,00	82 064,98	1 232 935,02	0,00

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PRIS EN CHARGE PAR TOUR(S) PLUS - BUDGET 2016	
LIBELLE	MONTANT
Revetement de voirie et trottoirs	800 000,00
Schéma 2 roues	300 000,00
Transport - refection de voies	400 000,00
Création du centre de transfert de la Milletière	1 500 000,00
Propreté urbaine - acquisition de matériels	440 000,00
Mise en place de point d'apports volontaires enterrés (PAVE) pour les déchets	900 000,00
FISAC - Aménagement des abords de la Rotonde	30 000,00
Aménagement du site MAME (AP de 14,9M€)	1 500 000,00
Centre aquatique du Lac (AP de 1,4M€)	240 000,00
Passerelle Fournier	4 170 000,00
CCCOD (hors reports)	3 735 000,00
Médiathèque F. Mitterand	56 000,00
Auberge de jeunesse (AP de 5,9M€)	3 088 000,00
Assainissement - Travaux d'équipement	1 203 000,00
TOTAL	18 362 000,00

**2ème Partie :
Présentation par secteur d'activité**

SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, RH, ELECTION, ETAT CIVIL, MOYENS GENERAUX ET MATERIELS, COMMUNICATION INTERNE ET ARCHIVES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	30 739 235,63	15,79%
Recettes	5 052 190,00	2,60%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	746 190,00	2,92%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

La gestion des ressources humaines

Le budget 2016 (98,75 M€) sera impacté par différentes composantes et répondra aux orientations suivantes :

- *Des phénomènes conjoncturels, indépendants de la volonté de la Ville*

Les taux des cotisations patronales relatives aux retraites (CNRACL et IRCANTEC) sont en augmentation pour l'année 2016, ainsi que le taux de cotisation Urssaf vieillesse.

La cotisation au CNFPT passe de 1% à 0,9% pour l'année 2016.

Plusieurs réformes risquent également de venir impacter le budget 2016 : la réforme du régime indemnitaire (mise en place du RIFSEEP), la mise en œuvre de l'accord parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) avec notamment le transfert d'une partie du régime indemnitaire sur le traitement indiciaire dès 2016 pour les catégories B, et la redéfinition des quartiers prioritaires qui pourrait venir augmenter le nombre d'agents concernés par l'attribution de la NBI.

- *Une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement.*

La politique de recrutement sera menée, à l'instar des années précédentes, avec comme objectif, la recherche de solutions par la voie de la mobilité interne en tentant in fine de ne pas remplacer le dernier agent dans la chaîne des mobilités et en privilégiant le travail de réorganisation. Cette orientation devra s'accompagner d'une politique de mobilité.

- *Le transfert du personnel des services communs vers la Communauté d'Agglomération*

La loi MAPTAM clarifie la situation des agents municipaux affectés dans les services communs : en application de l'article L.5211-4-2 du Code général des collectivités territoriales, les agents municipaux qui exercent la totalité de leurs fonctions dans le service, ou la partie du service mis en commun, sont désormais transférés de plein droit à la Communauté d'Agglomération, après avis des commissions administratives paritaires et des comités techniques compétents.

La mise en œuvre de ces dispositions concerne à compter du 1er janvier 2016 les services communs suivants :

- La Direction des Systèmes d'Information
- La Direction des Ressources Humaines
- Le service d'Instruction des Autorisations du Droit des Sols
- Le service d'Education à l'Environnement
- La Direction de l'Energie
- Le service des Systèmes d'Information Géographique
- Le service de la Propreté Urbaine

Ce sont ainsi 278 postes de la Ville de Tours qui sont transférés à compter du 1er janvier 2016 à la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus. La rémunération de ces agents (environ 5 900 000 euros) sera désormais portée par Tour(s)plus, néanmoins un remboursement de la part de la Ville pour les

services communs sera effectué, sur la base des dispositions prévues dans les conventions de services communs.

A compter du 1er juillet 2016, la création du service commun de la fourrière impliquera également un transfert de personnel (9 agents concernés.)

- *Des mesures incitatives en faveur de l'insertion professionnelle des personnes sans emploi*

L'année 2016 devrait faire l'objet d'un approfondissement du recours à l'apprentissage, aux emplois aidés et au dispositif de service civique.

Dans le prolongement de la démarche initiée en 2014 pour favoriser l'**apprentissage**, les services municipaux ont accueilli, au cours de l'année 2015, dix-sept apprentis. En 2016, l'accent sera mis sur la poursuite de cette démarche avec l'objectif de former un total de vingt apprentis.

Le recours aux **emplois aidés**, dans une logique d'aide à l'insertion professionnelle, sera intensifié avec l'extension de la durée de travail hebdomadaire des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) à 35 heures à compter du 01 janvier 2016. Cette disposition permettra aux personnes concernées de bénéficier d'une immersion professionnelle optimale. Les agents recrutés en contrats aidés étaient au nombre de 18 au mois de décembre 2015, dont 6 emplois d'avenir. La plupart d'entre eux sont intégrés à la Direction Education et Petite Enfance.

Afin de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes privées d'emploi, la Ville de Tours a également permis la mise en place du contrat de **Service Civique** sur l'ensemble des services municipaux. Conçu principalement pour répondre aux besoins d'engagement des jeunes, ce contrat permettra l'accueil de personnes désireuses d'acquérir une première activité professionnelle, sur des missions qui n'étaient jusque-là pas assumées par la collectivité mais qui œuvreront en faveur du service public.

- *L'évolution des ratios d'avancement de grade*

L'article 47 de la loi du 26 janvier 1984 modifié par l'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la modernisation de la Fonction Publique Territoriale permet d'instituer à la collectivité de définir ses propres ratios.

Une réflexion sur l'évolution des ratios de la Ville de Tours a ainsi été engagée, en concertation avec les différentes organisations syndicales représentatives du personnel municipal. Celle-ci avait pour objectif de fixer des ratios d'avancement de grade à 100% en 2019.

Une proposition de mise en œuvre progressive a ainsi été élaborée avec l'instauration, dès 2016, d'un ratio à 100% pour les avancements de grade avec examen professionnel.

- *La mise en place d'un plan de formation*

L'année 2016 sera marquée par l'élaboration et le développement d'un plan de formation permettant de prévoir, mettre en œuvre et évaluer la formation du personnel. Le plan de formation vise ainsi à recenser et hiérarchiser les actions de formation selon des axes définis comme prioritaires.

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'anticipation des besoins, d'adaptation au poste de travail et d'évolution des compétences. Il permettra de mettre en place, à terme, une véritable logique de parcours professionnels et d'accompagner une logique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences.

Le service des Archives

Dans le domaine de la diffusion, les Archives municipales jouent le rôle de service historique de la ville. Elles contribuent ainsi à l'accompagnement de recherche, produisent une documentation spécialisée et portent une programmation sur le thème de l'histoire locale. Ainsi, le service poursuit son investissement dans la célébration du centenaire de la guerre 14-18, par des publications et des expositions, est partie prenante dans les manifestations du 1700ème anniversaire de la naissance de saint Martin et accompagne les initiatives autour de la mémoire des quartiers et des habitants.

La démocratie Participative

Les Conseils de la Vie Locale (CVL)

Les 4 CVL poursuivent leurs activités, notamment au travers de groupes de travail, ces derniers élaborant des projets qui sont votés en réunion plénière de CVL.

A titre d'exemple, le groupe de travail « Lieu conviviaux » du CVL Sud va travailler en 2016 sur un projet d'ouverture de l'espace extérieur des Granges Collières dans le quartier des 2 Lions.

Budget de 80 000€ d'investissement (20 000€ par CVL)

Les équipements de quartiers

La Direction de la cohésion sociale assure la gestion de la plate-forme de service du Centre de Vie du Sanitas, qui accueille de nombreux services et loue des salles pour des manifestations et réunions (676 locations en 2015). D'autres équipements de quartier : salle Charcot, Espace Public Numérique de Tours Nord, espace Toulouse Lautrec et deux salles à Bouzignac sont également gérées par la direction Cohésion sociale.

SECTEUR COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	2 465 315,50	1,27%
Recettes	1 662 919,00	0,85%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	228 634,00	0,90%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

Le soutien animations commerciales

Le budget du service commerce se caractérise, en fonctionnement, par un soutien affirmé aux animations commerciales et festives menées par "Les Vitrites de Tours" et les associations des commerçants de quartier, tel que le quartier Giraudeau-Tonnelé. Ainsi, la Ville apporte un important soutien aux Vitrites de Tours pour sa nouvelle manifestation commerciale dont le titre est "Nature en Ville", en étroite collaboration avec le service des Parcs et Jardins.

Par ailleurs, un soutien est apporté à l'Union Commerciale des Halles qui, en plus de la journée de la gastronomie fêtée depuis deux ans, va organiser un ensemble d'animations à l'occasion de l'anniversaire des 150 ans des Halles de Tours.

Les fonds de rénovation des vitrines des artisans et des commerçants sont pérennisés en complément du fond de rénovation mis en place par la communauté d'agglomération.

Pour les dépenses de fonctionnement courantes du service, l'effort est marqué par le soutien apporté à Vitiloire ainsi que la grande braderie et le marché de Noël.

Par ailleurs, nous allons poursuivre la présence d'animations festives de fin d'année comme la grande roue et la patinoire de Noël qui ont rencontré un grand succès de fréquentation en 2015, répondant ainsi aux besoins des Tourangeaux, mais qui ont attiré aussi une clientèle du département et des départements alentours, renforçant ainsi l'attractivité commerciale du centre-ville de Tours.

Le budget d'investissement est concentré sur 4 actions importantes :

- L'étude de redynamisation des commerces de l'avenue de Grammont,
- L'aménagement du volume nord des Halles pour installer France Télévision,
- L'aménagement de sanitaires sur le boulevard Béranger,
- La requalification des trottoirs ouest de la place Gaston Pailhou.

SECTEUR SECURITE, TRANQUILITE PUBLIQUE ET SECURITE CIVILE

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	8 506 675,50	4,37%
Recettes	99 190,00	0,05%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	322 500,00	1,26%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

L'année 2016 verra une amplification des missions confiées à la police municipale avec le rattachement du Centre de Supervision Urbain à ce service ainsi que des agents de surveillance du stationnement.

En matière d'investissement, la nouveauté 2016 porterait sur l'acquisition d'une machine à encoder les cycles. En effet, avec près de 600 vols de cycles par an, la Ville souhaite mettre à disposition des associations "cycles " ladite machine qui permettra d'identifier chaque vélo, de l'enregistrer sur un fichier informatique de la police nationale et de faciliter ainsi la recherche des propriétaires victimes de ces vols lors de la découverte de cycles. Évidemment, cette mise à disposition emporte une vaste campagne de communication.

L'acquisition d'un logiciel de traitement des faits de la délinquance reste une des priorités du service pour mettre en place un système cartographique et analytique des délits recensés.

SECTEUR DOMANIAL, PATRIMOINE ET AMENAGEMENT URBAIN

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	1 456 947,60	0,75%
Recettes	1 985 750,00	1,02%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	2 577 070,00	10,09%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

Affaires domaniales

Le budget 2016 traduit la poursuite de la démarche de rationalisation et d'optimisation du patrimoine communal engagée depuis 2014.

Après une réalisation de 3 000 000 € de cession en 2015 (dont 600 000€ à encaisser sur 2016), l'objectif pour 2016 est fixé à 2 500 000 € avec notamment la cession de l'ex-collège Paul Valéry, des anciens locaux du CCAS, d'une maison à Larçay.

Le programme de cession impacte à double titre la section de fonctionnement en diminuant les charges liées à ce patrimoine (fluides, assurances, entretien, taxe foncière) mais parfois aussi en diminuant les recettes tirées de la gestion de ce patrimoine (disparition des produits de location).

Un travail d'optimisation est mené sur la réduction du nombre de biens pris en location dans le secteur privé (CCC en cours de déménagement dans ses nouveaux locaux, Charles Gille) et sur les taxes foncières payées par la Ville (vérification et sollicitation de dégrèvements auprès de la DDFIP).

Patrimoine

La Ville de Tours bénéficie du label Ville d'Art et d'Histoire depuis 1988. En pratique, cet engagement se traduit notamment par la conception et la mise en oeuvre d'un programme d'animation connu sous le nom de "Laissez-vous conter Tours". Il se compose de visites patrimoniales et de visites plus généralistes à portée touristique. Afin de rationaliser l'organisation de ce dispositif et de garantir le respect du label Ville d'Art et d'Histoire, une nouvelle convention de partenariat sera mise en oeuvre entre la Ville de Tours et la SPL Tours Val de Loire, au printemps 2016.

Parallèlement, le Service Patrimoine Ville d'Art et d'Histoire initie un programme de valorisation du patrimoine municipal en liaison avec l'actualité municipale. L'année 2016 portera principalement sur la thématique martinienne, faisant écho au 1700ème anniversaire de la naissance de Saint Martin. Cette programmation prendra des formes variées : enrichissement de l'offre de visite sur des sites martinien et plus particulièrement celui de Marmoutier, pose d'une signalétique patrimoniale et d'un balisage sur ce thème, création d'un spectacle grand public à Marmoutier en juillet et août prochains. Enfin, le service est activement engagé dans la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, en remplacement de l'ancien Musée Saint-Martin. L'ouverture de cet établissement est prévue à la fin du 1er semestre 2017. Toutefois, une action de préfiguration qui prendra la forme d'une exposition dédiée à la basilique Saint-Martin sera présentée en novembre 2016.

L'aménagement urbain

- *Les casernes Beaumont-Chauveau*

Trois accords étaient attendus pour assurer le commencement de l'opération en lien avec la propriété du terrain.

Le premier portait sur le prix de cession. La décision a été signifiée par la DDFIP et confirmé par l'Etat le 04 novembre 2015 à la Ville pour 2,7 M€.

Le second était attendu du Ministère de la Défense sur les conditions de libération du site avec la relocalisation de la médecine du travail et le devenir du centre d'hébergement des célibats géographiques sur Baraguey. Cet accord a également été trouvé en 2015.

Restait à connaître la décision de l'université sur la cession d'une emprise foncière conséquente pour l'aménagement du parc notamment. Cet accord a été signifié à la SET et à la Ville en février. Une convention consacrant cet accord est en préparation et sera signée début avril 2016.

Le transfert des fonciers à la SET sera donc effectif au second semestre 2016.

- *Le Haut de la Rue Nationale*

Les travaux de démolition ont commencé conformément au calendrier annoncé. Les permis de construire sont en cours d'instruction pour une délivrance imminente. Le chantier de construction devrait démarrer à la rentrée d'automne.

- Le Plan Local d'Urbanisme

L'année 2015 a consacré l'élaboration de la charte de la qualité urbaine et l'installation des ateliers des avant-projets.

En 6 mois, ce sont 36 dossiers représentant plus de 1080 logements qui ont pu être examinés, certains projets se décomposant en tranches pluriannuelles.

L'année 2016 poursuit sur cette capitalisation en engageant le processus de révision (diagnostic - déclinaison du projet d'aménagement).

SECTEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, TECHNOLOGIES NUMERIQUES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	2 640 412,26	1,36%
Recettes	2 371 000,00	1,22%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	93 070,00	0,36%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

La politique municipale en matière d'emploi s'articule autour de quatre axes forts :

1 - L'organisation annuelle d'un forum de l'emploi et de l'alternance à l'hôtel de ville

Depuis 2014, la Ville de Tours, en partenariat avec la Préfecture, la Mission Locale et Pôle Emploi, organise un grand forum de l'emploi et de l'alternance dans l'ensemble des salles de l'Hôtel de Ville. En 2015, ce sont 89 exposants qui ont participé à cette journée et plus de 600 offres d'emploi qui ont été proposées aux 2 500 visiteurs accueillis.

La particularité de cette manifestation réside dans le fait que les centres de formation et les entreprises disposent obligatoirement d'offres d'emploi ou de formation à proposer au public. Des séries de conférences complètent le programme de cette journée. La prochaine édition est prévue mercredi 1er juin 2016 et s'intitulera "Tou(r)s pour l'emploi et l'alternance".

2 - L'accompagnement des publics dans l'antenne emploi municipale "Forum Europe"

Plus de 250 nouvelles personnes ont été accompagnées en 2015.

3 - La Mise en place de la clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics

Les objectifs 2016 passent par :

- le maintien du dispositif sur l'ensemble des marchés de travaux d'un montant minimum de 200 000€ ;
- une réflexion et étude sur la mise en place des clauses sur les marchés de prestations intellectuelles afin de diversifier les publics cibles (femmes, jeunes diplômés...) ;
- l'extension du groupement de commandes aux communes membres de Tour(s)plus.

4 - L'octroi de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'emploi sur la Ville de Tours (199 755€ inscrits pour 2016)

Le développement des techniques numériques

L'accompagnement à l'appropriation des technologies sera recherché en développant un nouveau programme d'ateliers ayant pour objectif de rendre les utilisateurs des EPN acteurs du numérique : créer avec une tablette, imprimer en 3D, programmer de façon ludique avec les enfants, donner une seconde vie à son ordinateur,...

En partenariat avec Tour(s)plus, l'équipement des bâtiments municipaux sera poursuivi (bibliothèques, salles de sports, musées) de même que le déploiement du Wifi gratuit dans les espaces publics dans la continuité de l'expérimentation menée en 2015

LE SECTEUR DE LA CULTURE ET LA COMMUNICATION

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	21 060 281,50	10,82%
Recettes	3 492 240,00	1,79%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	3 951 527,00	15,48%
Recettes - subventions	1 645 230,00	41,25%

La mise en œuvre du projet culturel rendu public en septembre 2015 se poursuit à travers le budget 2016. Poursuivre le travail de proximité avec les acteurs culturels municipaux et associatifs, prendre en compte les attentes des usagers, favoriser le rayonnement de la Ville par nos actions et nos choix, sont les caps que nous mettons en œuvre concrètement :

- Ouverture des réserves pour les collections permanentes des musées. Le musée des beaux-arts va pouvoir progressivement rouvrir plusieurs salles au public élargissant ainsi ses espaces d'exposition. Le musée du compagnonnage au public continuera d'accueillir des visiteurs pendant les travaux du haut de la rue Nationale.

- Paiement du dernier acompte de l'acquisition en VEFA du site MAME destiné à héberger l'École Supérieure des Beaux-Arts. A noter qu'à compter du 1/1/2016, l'activité de cette école devient une compétence de la communauté d'agglomération au titre de l'enseignement supérieur.

- Nouvelle direction au Grand Théâtre pour une nouvelle programmation en 2016/2017. La mission régionale de l'orchestre se poursuit. Animation de 6 ateliers qui mettent en œuvre les préconisations de l'audit (ressources humaines, outils de gestion, pilotage technique du bâtiment, fonctionnement des régies, gouvernance, projet artistique). Les relations avec les autres collectivités, Etat, Région, Département, sont étroites pour aboutir à une convention pluriannuelle à compter de 2017.

- Création d'un nouvel événement autour des musiques anciennes « concert d'automne » en octobre, projet porté par l'association Nota Bene.

- Soutien à l'emploi artistique du GIP Cafés Cultures. Des rencontres sont organisées pour sensibiliser les acteurs culturels du territoire et aussi les lieux qui peuvent rejoindre le GIP, notamment les cafés jusque dans les quartiers.

- Soutien à la création et à l'innovation avec le label Rayons Frais.

- Réalisation d'études de faisabilité pour installer le CCNT dans les locaux adaptés sur le site des Casernes Beaumont Chauveau.

- Le musée de la typographie s'installe dans l'ancienne galerie Mathurin. Cette association devait quitter ses locaux rue Albert Thomas et nous l'accueillons pour maintenir son activité.

- Mise en place du nouveau dispositif Tours Cité de la Musique à la rentrée.

- Ouverture du CCC OD au public dans le haut de la rue Nationale. Cet équipement emblématique traduit l'ambition de la Ville et de l'Agglomération en faveur des arts plastiques.

- Accès WIFI dans les principaux points du réseau des bibliothèques.

SECTEUR RAYONNEMENT, TOURISME, GRANDS EVENEMENTS

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	4 348 154,10	2,23%
Recettes	986 282,00	0,51%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	2 465 000,00	9,65%
Recettes - subventions	1 319 200,00	33,07%

Les relations internationales

La politique de la Ville de Tours en matière de relations internationales vise à :

- favoriser le rapprochement entre les peuples et la découverte d'autres cultures.
- promouvoir l'idéal européen et permettre une meilleure identification avec l'Union européenne.
- mettre en valeur l'agglomération tourangelle avec ses compétences et savoir-faire et renforcer son attractivité et son rayonnement sur la scène internationale.

Tours, une vocation européenne et internationale

La diplomatie des villes

Tours est présente dans plusieurs réseaux européens (AVEC / EUROCITIES) et internationaux (Cités Unies France/ France urbaine/Comité France Chine) et cultive des relations privilégiées avec ses villes jumelles et partenaires.

Les réseaux

Tours étend son rayonnement sur la scène internationale en participant activement aux grands réseaux européens et internationaux. Par ce biais, elle développe notamment les échanges d'expériences et des bonnes pratiques avec d'autres villes françaises ou étrangères et bénéficie ainsi d'une visibilité internationale renforcée.

La coopération

Au-delà du jumelage Tours-Takamatsu, depuis 2008, la Ville est engagée dans la coopération décentralisée France-Japon.

En 2016, la Ville de Tours organise les **5es Rencontres de la coopération France-Japon, les 5 et 6 octobre prochains**. Ce sont plus de 80 collectivités de France et du Japon qui participeront à ces rencontres.

Les jumelages et les partenariats de villes

En 2016, dans le cadre du rayonnement et son attractivité à l'international, la Ville de Tours consolide et poursuit le « rafraîchissement » des partenariats historiques avec ses villes jumelles, elle ouvre d'autres voies d'échanges avec de nouvelles villes, d'autres pays avec lesquels il y a une pertinence certaine à coopérer en Europe (Allemagne, Italie), au Japon, en Chine, en Corée, aux Etats-Unis (Minneapolis).

Les grands évènements de l'année 2016

- *Le 1700^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SAINT MARTIN*

Durant l'année 2016, le 1700ème anniversaire de la naissance de saint Martin va permettre à la ville de Tours de s'impliquer dans un grand projet durable de mise en valeur de la reconnaissance internationale du Conseil de l'Europe : « saint Martin, personnage européen, symbole du partage, valeur commune ». Un tel projet couvre l'important patrimoine bâti (abbaye de Marmoutier, basilique Saint-Martin, tour Charlemagne, ...), le patrimoine immatériel (traditions : Foire de la Saint-

Martin, Fêtes de la Saint-Martin : 4 juillet, 8-11 novembre...), mais également les chemins de saint Martin qui placent Tours, la Touraine et le Centre Val-de-Loire au cœur d'un maillage de quatre itinéraires européens. A ce titre, diverses expositions (dont une au musée des Beaux-Arts "Martin de Tours" du 8 octobre au 8 janvier 2017), conférences, spectacles (théâtre et musique) ou animations ("La Saint-Martin d'été", "La remontée de la Loire de Candes St Martin à Tours") seront proposés durant toute cette année.

Par ailleurs, un spectacle de « son & lumière » sera projeté tous les soirs du 2 juillet au 11 septembre sur la Cathédrale Saint-Gatien.

- TOURS SUR LOIRE 2016

Depuis 2005, la Ville organise durant la période estivale une animation des bords de Loire dénommée "Tours sur Loire". Ce rendez-vous proposé par la Ville avec l'énergie du tissu associatif met en lumière la beauté de la Loire et la créativité de ses artistes.

Cette année "Tours sur Loire" se déroulera du 13 mai au 25 septembre.

L'association "Le Petit Monde" propose une programmation artistique exigeante et variée (concerts, spectacles vivants, cinéma plein air...), avec cette année encore un fil rouge autour d'atmosphères sonores favorisant la rencontre entre artistes issus de champs artistiques différents et des propositions "jeune public" toujours nombreuses, l'ensemble permettant la valorisation de la dimension poétique et artistique du lieu.

Ce dispositif permettra une nouvelle fois l'éclosion d'un projet ancré dans la tradition festive et historique de la Loire. Il favorisera la fréquentation d'un public familial et d'une population la plus large possible, y compris de nombreux touristes charmés par les atouts pluriels de cet espace ligérien.

- LA PLAGE

Le projet de la Plage s'inscrit dans une volonté à long terme de recréer un cheminement entre pont Wilson et pont Napoléon et de réappropriation du fleuve et de ses abords par les habitants et les touristes.

L'aménagement d'un petit bar épicerie invitant les Tourangeaux à venir déjeuner ou diner en famille avec un point de vue remarquable sur la bibliothèque et la cathédrale se veut simple et épurée. Il n'est pas question d'usage tardif. Le lieu ferme avec le coucher du soleil.

Ce lieu accueillera également des transats, des BBQ, des jeux à libre disposition. Des filets pourront être installés à la journée mais sans aménagements des sols, des chevalets pourront être proposés pour peindre les pieds dans l'eau, des ateliers enfants seront organisés toujours dans le respect du site

Un lieu en accès libre et gratuit, que la municipalité souhaite familial, complémentaire au projet de Tours sur Loire.

Nous rappelons que la démarche s'inscrit dans une volonté prospective d'inscrire le fleuve plus encore dans la géographie de la ville et dans les usages des habitants.

- LA CITE DE LA GASTRONOMIE

Le projet de la Cité de la Gastronomie s'articule à Tours autour de 4 volets:

- Formation et Recherche
- Education santé bien être
- Culture et Tourisme
- Producteurs locaux/Produits du terroir

Pour mémoire, la Ville a été retenue comme « pôle moteur dans le domaine des relations entre alimentation et enseignement universitaire » au sein du réseau des cités de la gastronomie constitué de Lyon, Dijon et Paris/Rungis.

A ce titre, la Ville de Tours entend donner vie et sens aux valeurs qui guident l'action de ces villes engagées ensemble pour la promotion de la gastronomie française. Une volonté et des actions qui s'articuleront, à Tours, autour de la culture, de la formation, de l'éducation, de la santé et des savoir-faire, en favorisant les synergies entre acteurs locaux, dans toute leur diversité. Ce grand projet collectif, de dimension culturelle, scientifique et économique, n'a d'autre dessein que de valoriser l'art de vivre à la Française et, ce faisant, de renforcer l'attractivité comme le rayonnement de notre territoire.

Bientôt, un lieu emblématique au 113 boulevard Béranger, enraciné dans la mémoire des Tourangeaux, au cœur de la cité et à deux pas de la Loire, accueillera l'Association « Tours Cité Internationale de la Gastronomie » et le futur Institut Universitaire de l'Alimentation, et de nouveaux projets verront le jour, dans la continuité du Grand repas organisé en janvier (30 000 repas), et amplifié en octobre (objectif 100 000 repas avec un menu Val de Loire unique).

Ainsi, le projet de Tours, adossé notamment à l'Université et l'IEHCA, est d'impulser l'émergence d'initiatives, en misant sur l'intelligence, l'excellence, l'innovation du territoire, en veillant tout à la fois à la transmission des cultures alimentaires comme à la mise en cohérence et en valeur de tous les événements préexistants.

SECTEUR LOGEMENT, ACTION SOCIALE, CENTRES SOCIAUX

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	7 646 726,60	3,93%
Recettes	385 200,00	0,20%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	380 000,00	1,49%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

Politique municipale d'Action Sociale

La Ville s'associe aux partenaires associatifs qui contribuent au maintien du lien social et aux personnes en difficulté. A ce titre, elle soutient, en travaillant avec elles et en les subventionnant par une convention annuelle, 3 importantes associations gestionnaires de structures d'accueil et d'hébergement : l'Accueil Albert-Thomas, Emergence et l'Entraide Ouvrière.

Par ailleurs, elle subventionne une cinquantaine d'associations humanitaires et d'entraide.

La Ville soutient également son CCAS, subventionné à hauteur de 5 140 000€. Un conseil social apporte une aide d'urgence à des personnes en difficulté.

La ville consacre, en investissement, un budget de 30 000€ à des travaux au centre d'hébergement Albert-Thomas.

Elle participe au financement sur plusieurs années de la transformation par Tours Habitat de l'ancien foyer-logement Schweitzer en résidence moderne adaptée aux séniors : entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et dotée de systèmes domotiques, pour la gestion de l'éclairage et des volets roulants notamment, destinés à faciliter la vie des résidents.

Le budget qui y est consacré en 2016 s'élève à 300 000€.

Politique Municipale Patronages et Equipements Socio-Culturels (Centres Sociaux et Equipements de Vie Sociale)

La Ville, en partenariat avec la CAFIL, conventionne 3 centres sociaux Courteline, Pluriel(e)s, Léo Lagrange Nord et un équipement de vie sociale : VERC. Un quatrième centre social devrait l'être cette année : Maryse Bastié. Ce sont des lieux de proximité animés par des professionnels et des bénévoles. L'objectif général de ces équipements est de rompre l'isolement des habitants, renforcer les solidarités entre personnes en les intégrant dans des projets collectifs ou en favorisant les prises d'initiative.

La Ville contribue à la mise en œuvre du projet de ces structures par le biais d'une subvention directe et la mise à disposition de locaux. Ce soutien fait l'objet de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Depuis le non-renouvellement de la convention d'objectifs du centre social de Tours Sud, des actions menées en régie directe ou par différents opérateurs associatifs sont financées. Un diagnostic territorial dans la perspective de la création d'une nouvelle structure d'animation de la vie sociale sur Tours sud, cofinancé avec la CAF, sera réalisé en 2016. Budget 2016 : 746 976,58 euros

Une enveloppe spécifique de 32 779,12 euros est par ailleurs mise en place afin d'accompagner les patronages, les Comités de quartiers et d'autres associations à caractère socio-culturel.

Enfin, un budget d'investissement pour des travaux de 30 000 euros et pour des équipements divers de 13 178 euros.

SECTEUR SPORTS, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	13 743 053,50	7,06%
Recettes	2 650 735,00	1,36%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	1 663 000,00	6,51%
Recettes - subventions	791 550,00	19,84%

Force est de constater que le sport occupe une place prépondérante dans la cité. Qu'il s'agisse des activités fédérales exercées au sein des clubs tourangeaux, pour l'initiation, l'entraînement, les compétitions ou les loisirs, ou bien de l'accueil d'événements sportifs à rayonnement national et international, la Ville de Tours est le premier partenaire institutionnel à soutenir, au mieux de ses capacités, le développement de chaque projet. Aussi est-il essentiel de considérer les orientations de la municipalité dans un domaine où les initiatives sont très encouragées.

L'accès au sport pour tous, en favorisant les plus jeunes

Tout d'abord, les objectifs à poursuivre visent la construction d'une organisation sportive plaçant les clubs au cœur du dispositif de développement. Dans ce cadre, la Ville a rencontré les acteurs du mouvement sportif local pour le lancement d'opérations au cœur de tous les quartiers de la Ville comme suit :

Eduquer les plus jeunes aux activités sportives

Faire du sport à l'école, telle est l'une des missions confiées aux éducateurs sportifs municipaux en co-organisation avec les professeurs des écoles.

Faire découvrir le sport à tous

La gratuité de la Carte Citéclub est instaurée pour les jeunes de moins de 12 ans habitant Tours. Par ailleurs, le dispositif est réaménagé au plus près des problématiques pour les familles les plus modestes, les étudiants et les seniors.

S'initier aux jeux et pratiques sportives avec « les mercredis du sport »

L'Ecole Municipale d'Initiation Sportive change de format. En septembre 2016, les jeunes seront accueillis sur 2 bases d'accueil (Nord, et Centre/Sud) tous les mercredis après-midi pendant la période scolaire en collaboration avec les clubs de Tours. Les familles choisiront un panier d'activités à l'inscription.

Compléter l'offre des stages sport et vacances

Les associations souhaitant développer des projets pendant les vacances scolaires pourront être labellisés par la ville et obtenir des soutiens pour l'organisation de sessions complémentaires à celles organisées par la municipalité.

Faciliter les démarches d'inscription aux activités sportives municipales

Une nouvelle organisation permettra de mieux gérer les demandes d'inscriptions aux activités sportives de la saison 2016/2017.

La pratique sportive en club, vecteur du développement local

Il s'agira ensuite de soutenir et d'encourager les associations proposant des initiatives d'animation physique et sportive destinées à tous les publics avec les objectifs suivants :

Animer la ville avec les associations sportives

Les associations sportives pourront présenter des initiatives entrant dans le cadre d'un dispositif d'appel à projets afin de dynamiser leurs actions et faire valoir leurs compétences dans tous les quartiers de la ville.

Encourager le développement des clubs et les pratiques éco-responsables

La municipalité évaluera la capacité des associations sportives à porter un projet de développement en qualité de club résident dans les installations sportives les plus adaptées. En parallèle, la ville incitera ces acteurs du sport à mener un projet de développement durable.

Le parcours de loisir sportif, un excellent moyen de se préserver en bonne santé

La municipalité est attachée au concept de parcours de loisir sportif pour une bonne hygiène tout au long de sa vie en considérant trois étapes successives : l'apprentissage des bonnes pratiques, sous le mode de l'éducation sportive, puis la pratique régulière, nécessaire à l'entretien de sa forme, avant l'accompagnement aux soins pour les personnes touchées par la maladie, le handicap ou en quête de préserver son autonomie.

Aussi, les services municipaux mettront tout en œuvre pour proposer des pratiques physiques et sportives pour tous les publics pour :

Offrir un programme d'animations CitéClub soutenu

La ville propose chaque mois aux adhérents CitéClub des occasions de découvrir et de s'initier aux pratiques physiques, d'assister à de nombreux spectacles sportifs, tout en bénéficiant de conditions tarifaires privilégiées.

Choisir ses loisirs aquatiques au gré de son temps libre

Les activités aquatiques à la session seront remplacées par des formules d'abonnement offrant une palette plus large d'activités accessibles selon ses envies et sa disponibilité

Pratiquer du sport pour se sentir mieux et se soigner.

Les parcours de santé s'adresseront désormais à un plus large public pour accueillir et proposer des activités physiques aux personnes fragilisées par le cancer, les affections respiratoires, le diabète et l'obésité.

L'accueil et l'organisation de manifestations et compétitions pour le rayonnement de la Ville

La municipalité mettra tout en œuvre pour servir les besoins associations sportives de Tours et assurer la communication des événements :

Promouvoir le sport et les clubs tourangeaux et soutenir les grandes équipes

La journée Sport'ouvertes, temps d'échange et de rencontres avec les publics pour les associations et clubs sportifs se déroulera pour la première fois à Vinci le 11 septembre 2016. Tout au long de l'année, la Ville accompagne les clubs et les sportifs de haut niveau en qualité de premier partenaire institutionnel en maintenant ses aides de fonctionnement et d'organisation des compétitions sportives

Accueillir des grandes manifestations sportives à Tours

L'année 2016 sera riche en événements avec le HOWARD HINTON SEVEN, tournoi international de rugby à 7 en mai, puis l'EURO en juin où Tours sera le centre d'entraînement de l'équipe nationale Tchèque. Les acteurs s'efforceront d'organiser leurs manifestations en respectant les principes d'écoresponsabilité respectueux de la préservation de notre environnement et de l'avenir des générations futures. La Ville accueillera entre autres, les championnats de France de nage avec palmes, de natation synchronisée, de marathon, un tournoi européen de tennis de table, le championnat européen de badminton en équipes sans oublier l'épreuve cycliste historique du Paris tours. Enfin, la Fédération Française de Football a également choisi la ville de Tours pour organiser son assemblée générale annuelle.

Des financements pour rénover et sécuriser le parc d'équipement sportif

Par ailleurs, les opérations d'investissement projetées vont permettre d'améliorer l'offre de pratiques sportives des clubs de Tours. Les efforts porteront notamment en 2016 sur des opérations d'ampleur telles que :

La réhabilitation du terrain de grand jeu des Tourettes permettra la transformation la surface du terrain stabilisé en terrain synthétique garantissant une meilleure praticabilité toute l'année. Cette opération sera en partie financée par le leg Jousseaume. Un hommage sera rendu au généreux donateur à l'occasion de l'inauguration du site.

La réalisation des tribunes mobiles à la Halle Monconseil offrira un nouvel espace d'accueil aux publics pour les compétitions, ce projet ayant bénéficié d'un mécénat privé.

Le renouvellement et l'acquisition de matériels sportifs dans les installations sportifs permettront d'améliorer les conditions de pratiques des usagers

Les travaux de grosses réparations dans les équipements sportifs seront soutenus et la municipalité s'attachera pour l'avenir à orienter ses choix pour un plus juste équilibre en direction des besoins des sportifs

Des opérations de prévention seront engagées pour lutter contre les légionnelles

La sécurisation du Centre Municipal des Sports sera engagée avec également la modernisation des systèmes de secours et d'incendie dans cet établissement recevant des publics.

LE SECTEUR CIMETIERES, MEMOIRE HISTORIQUE, ANCIENS COMBATTANTS

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	1 252 464,50	0,64%
Recettes	572 150,00	0,29%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	38 000,00	0,15%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

Le budget de fonctionnement du service des cimetières va principalement être consacré à la ré-appropriation du cimetière La Salle afin de rendre effective la reprise des 5000 emplacements disponibles dans ce cimetière historique de la Ville pour offrir aux tourangeaux toutes les propositions dans le domaine funéraire et cinéraire. Nous allons mettre en œuvre de nouveaux procédés pour assurer la reprise des emplacements par une nouvelle technique, dite de havage. Dans le même temps, les travaux de gestion administrative et technique seront poursuivis dans les cimetières de Saint Symphorien et Sainte Radegonde ainsi qu'à Tours sud.

Par ailleurs, un nouveau logiciel vient d'être acquis qui va permettre d'optimiser les reprises et attributions de concessions, afin de rationaliser le travail d'intervention des équipes et ainsi de maîtriser les coûts de fonctionnement.

L'investissement sera concentré autour de 3 axes d'actions importants :

- L'acquisition de caveaux à poser par la technique du havage,
- La poursuite de la rénovation des monuments aux morts des cimetières,
- La poursuite des travaux en régie pour le ré-investissement du cimetière La Salle.

SECTEUR SANTE, HYGIENE, PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	1 150 970,00	0,59%
Recettes	1 034 754,00	0,53%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	314 000,00	1,23%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

FOURRIERE / DESINFECTION

Suite à la fin du contrat avec la SPA, la fourrière animale sera transférée à Tour(s)plus au 1er juillet 2016. 86 000 € seront consacrés aux travaux de finitions de voirie, d'installations techniques et de réseau informatique nécessaires à la mise en service de la nouvelle fourrière animale à vocation intercommunale.

Handicap

Démarche d'Agenda d'Accessibilité Programmée des bâtiments municipaux : budget de 90 000€ pour les diagnostics préalables aux travaux.

- Plan d'Aménagement des Voiries et Espaces Publics:
- budget de 30 000€ pour diverses mises en accessibilité,
- budget de 100 000€ pour le cheminement martinien.
- Soutien à une vingtaine d'associations via des subventions pour un budget de 31 980€.

Action "Au Tours du handicap"

- préparation d'un événement autour de l'emploi des personnes porteuses de handicap avec plusieurs partenaires associatifs.
- collaboration avec l'Université et le CFA de la Ville de Tours pour l'organisation d'un "repas à l'aveugle" dans les restaurants universitaires et au CFA.
- Aide à la construction d'un parcours de sensibilisation aux handicaps avec l'APF.
- Remise d'une télécommande aux personnes malvoyantes leur permettant de s'orienter à l'approche des carrefours équipés du système " feux piétons sonores".

Séniors

- mise à jour du Guide des Séniors édité en 2014.
- Séniors habitat conseil: conseil et appui aux locataires vieillissants résidant dans le parc public privé pour la réalisation des travaux d'adaptation de leur logement.

Fichier des personnes âgées et vulnérables: permet d'entrer en contact, en cas de déclenchement du plan canicule, avec les administrés qui se sont signalés.

Santé

- Développement d'une politique municipale et partenariale de santé en matière de prévention et de promotion de la santé
- *Subventions santé* : 32 038 €. Ce soutien des associations favorise la mise en place des actions de promotion et de prévention de la santé sur le territoire et des associations d'accompagnement de patients, souvent en difficulté sociale du fait de la maladie.
- *Ingénierie de conduite de projets en santé* :

Poursuite du cycle de conférences «les jeudis de la santé », outil de prévention.

Soutien méthodologique au montage de projets associatifs en direction du grand public.

Développement de la prévention par l'information des usagers

Partenariat autour d'actions communes avec l'Etat, d'autres collectivités locales et des associations.

Financement des steribox par remboursement au syndicat des pharmaciens : 4000 € dans le cadre de la gestion du récupérateur de seringues, outil de réduction des risques.

SECTEUR POLITIQUE DE LA VILLE ET LA REUSSITE DES QUARTIERS

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	1 230 953,72	0,63%
Recettes	24 500,00	0,01%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	250 700,00	0,98%
Recettes - subventions	33 000,00	0,83%

L'année 2016 constitue la 1^{ère} année de mise en œuvre des orientations du Contrat de Ville 2015-2020 signé le 2 octobre dernier.

Ce dispositif vise à renforcer l'action publique en direction des 7 quartiers prioritaires de Tours (Sanitas, Europe, Maryse Bastié, Rives du Cher, Fontaines, Rochepinard et Bords de Loire). Différentes priorités d'intervention ont été fixées en matière de cohésion sociale, de cadre de vie et de renouvellement urbain, de développement de l'activité économique et d'emploi, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes-hommes et en direction de la jeunesse.

Dans ce cadre, la Ville de Tours va soutenir les actions qui répondent le mieux aux orientations stratégiques du Contrat, en complémentarité des actions soutenues par la communauté d'agglomération.

Le budget dédié s'élève à 239 980€ et 100 000€ en droit commun pour le dispositif Réussite Educative.

Certaines actions sont par ailleurs portées directement par la Ville de Tours, comme l'Atelier Santé Ville et L'Espace Loisirs Jeunes.

En avril 2016, la Maison de la Réussite ouvrira sur le site de l'ancien collège Pasteur au Sanitas ; elle proposera des réponses personnalisées en matière d'accompagnement à la scolarité, d'éducation, d'insertion professionnelle et de création d'entreprise notamment.

L'année 2016 sera par ailleurs celle de la signature du protocole du nouveau NPNRU avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine. Le programme de renouvellement urbain concerne sur l'agglomération 2 quartiers de Tours, le Sanitas, seul quartier de l'agglomération de niveau national et Maryse Bastié, quartier de niveau régional.

En 2016, vont être conduites différentes études, dont une étude de conception urbaine sur le quartier du Sanitas, à maîtrise d'ouvrage municipale. Cette étude constituera le socle du vaste programme dont la réalisation s'étalera sur une dizaine d'années.

SECTEUR ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORT, CIRCULATION, AFFAIRES JURIDIQUES

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	3 437 206,75	1,77%
Recettes	3 945 000,00	2,03%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	414 941,00	1,63%
Recettes - subventions	0,00	0,00%

Horodateurs

Dans le cadre de la loi MAPTAM, la mise en place de la dépénalisation du stationnement payant devient obligatoire au 1er janvier 2018. Pour ce faire, les collectivités doivent s'organiser, et notamment déployer un parc d'horodateurs permettant l'identification des usagers par leur plaque d'immatriculation et proposant les types de paiement modernes, tels que les cartes bancaires, le paiement dématérialisé par smartphone. Un budget d'investissement permettra le renouvellement de la totalité du parc des 248 horodateurs sur plusieurs années.

Pistes cyclables

L'objectif affiché de la municipalité de développer l'usage des modes doux, en accord avec le PDU de l'agglomération, s'accompagne par un programme d'aménagement et de développement d'itinéraires adaptés, en lien avec le programme développé par Tour(s)plus.

Radars automatiques

En réponse aux craintes de plus en plus exprimées par les riverains, parents d'élèves, sur les vitesses pratiquées en milieu urbain, la ville se dotera de radars pédagogiques mobiles, afin d'entamer un travail de prévention, puis d'actions, avec le service de la police municipale.

Feux tricolores

Garant de la sécurité des usagers sur les 254 carrefours à feux dont il a la charge, le service circulation a la nécessité de renouveler un certain nombre de contrôleurs datant de plus de 20 ans dont la maintenance devient de plus en plus difficile.

Accessibilité, sécurité

Poursuite des politiques d'accessibilité (création de places PMR, mises aux normes de cheminement, plan PAVE) et de sécurité (aux abords des écoles, aménagement de carrefours).

Fête du vélo

Le développement de la politique du vélo, passe aussi par l'organisation de manifestations importantes. La fête du vélo est un rendez-vous annuel incontournable pour affirmer les choix de la municipalité dans ce domaine et en lien avec le développement du tourisme à vélo.

SECTEUR EDUCATION, JEUNESSE, PETITE ENFANCE

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	44 073 429,15	22,64%
Recettes	12 683 421,00	6,52%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	1 680 000,00	6,58%
Recettes - subventions	100 000,00	2,51%

Petite Enfance

La volonté de l'équipe municipale est d'apporter aux familles de Tours une diversité dans les propositions de modes d'accueil pour le Petite Enfance, notamment dans la nature des équipements (crèches collectives, familiales, micro-crèches, ...).

Cette année, l'effort restera concentré sur la rénovation et la reconstruction de bâtiments aujourd'hui mal adaptés à l'accueil de la Petite Enfance.

Après la rénovation complète de la crèche Paul Louis Courier en 2015 (5 mois de travaux), 2016 sera marquée par le lancement de l'opération de reconstruction de la crèche Leccia.

Cette opération est attendue depuis de très nombreuses années. Le choix d'une reconstruction in situ se justifie par les besoins du quartier qui a commencé à se rajeunir. Le nouvel équipement comptera 60 places.

Education

L'année 2016 sera marquée par le lancement de deux études de programmation pour des projets importants :

- La construction d'une *école aux 2 lions*, pour laquelle une AP est ouverte. Ce quartier qui compte aujourd'hui plus de 2500 habitants, est actuellement dépourvu d'équipements et les écoles Gide et Duhamel les plus proches sont actuellement saturées.
- La *cuisine centrale* qui après 40 ans de service nécessite un nouveau projet.

L'analyse des besoins en matière d'équipements scolaires, nous conduit par ailleurs, face à l'augmentation de la population dans les quartiers ouest, à programmer une première tranche de travaux à l'école Stéphane Pitard, permettant d'affecter à l'usage scolaire des espaces anciennement occupés par l'Education Nationale ; cette première tranche est de 280 000 €.

Les enveloppes budgétaires consacrées à l'investissement pour les travaux de réparation et d'entretien des établissements scolaires seront pour leur part en augmentation de 12 %.

Concernant le fonctionnement des écoles, l'intégration des Temps d'Accueils Périscolaires (TAP) dans le nouveau marché des accueils périscolaires depuis septembre 2015 est un succès avec des retours très positifs des familles et des intervenants.

A noter que l'organisation de temps éducatifs périscolaires qui représentent 25 heures d'accueil hebdomadaire (contre 24h de classe) répond aux besoins de familles.

Programme de Réussite Educative

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement favorable et vise à accompagner spécifiquement celles et ceux présentant des signes de fragilité.

Ce dispositif concerne les enfants du Sanitas et de l'Europe, et depuis septembre 2015 des quartiers Rochepinard, Fontaines, et Rives du Cher.

La Ville apporte un soutien financier à hauteur de **100 000€** à la Caisse des Ecoles, structure porteuse du dispositif.

En 2015, il a bénéficié à 331 enfants. Quelques actions développées en 2016 :

- La mise en place de 6 clubs *Coup de Pouce CLE* et 1 club *Coup de Pouce CLEM*,
- L'organisation de 2 *semaines découverte*

Des *ateliers* culturels et sportifs à l'année et des *stages* pendant les vacances scolaires répondant aux besoins repérés.

4 référents de parcours assurent les suivis individuels, en lien étroit avec les parents, les équipes éducatives et les partenaires socio-médicaux.

Politique municipale Jeunesse

Le projet jeunesse a été réactualisé pour la période de 2016 à 2018. Une réflexion est par exemple en cours pour la mise en place d'un accueil spécifique pour des jeunes mineurs qui nécessitent d'être "remobilisés" sur des projets.

Le budget jeunesse regroupe :

- Le fonctionnement de l'Espace Loisirs Jeunes et du Point Information Jeunesse de Tours Nord: 19 826€
- La Coordination jeunesse sur la ville : 28 818€ dont 17 949€ au titre des subventions jeunesse.

Les objectifs de l'Espace Loisirs jeunes :

- développer une action de proximité sur le territoire Nord auprès des 11 - 18 ans
- favoriser la mise en place de projets concertés avec les acteurs locaux en charge de la jeunesse.
- développer l'accompagnement de projets de jeunes

L'équipe de permanents est complétée sur la période estivale par des animateurs vacataires, ce qui permet d'organiser des sorties et courts séjours.

La coordination jeunesse participe au financement des actions jeunesse sur l'ensemble de la ville et soutient des projets portés par des jeunes à travers une enveloppe subventions. Elle concerne l'ensemble des structures d'animation jeunesse de la Ville.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le premier CMJ a été installé samedi 30 janvier 2016. 2 commissions de travail vont être prochainement mises en place (Sports, Animation/Culture).

SECTEUR GESTION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ESPACE PUBLIC URBAIN, INFRASTRUCTURE URBAINE ET RESEAUX ET L'ENERGIE

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	11 759 082,45	6,04%
Recettes	1 705 190,00	0,88%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	9 554 000,00	37,42%
Recettes - subventions	37 300,00	0,94%

Les bâtiments communaux

Plusieurs enjeux ont été identifiés concernant ce secteur.

Il s'agit principalement :

- *de la gestion de la problématique réglementaire*

Cela englobe :

- la problématique amiante et plomb,
- la gestion de la présence de la légionnelle,
- la prise en compte des réfections de réseaux d'eau potable dans les bâtiments municipaux.

L'ensemble représente un investissement pour 2016 de : 690 000 €

- *du traitement de la Sécurité Incendie dans les Bâtiments Communaux*

Cela comprend :

- des travaux de mise en conformité,
- des interventions sur les installations électriques.

L'ensemble représente un investissement pour 2016 de : 240 000 €

- *de travaux portant à la fois sur nos installations techniques (ascenseurs, portes piétonnes, paratonnerres etc ...) et sur le maintien en bon état du Patrimoine (Réfection de couverture, interventions sur les façades ...).*

L'ensemble représente un investissement pour 2016 de : 750 000 €

La voirie

Le patrimoine viaire de la ville est pour plus de la moitié des voies considéré dans un état médiocre à mauvais (765 voies sur 1 250). Les réclamations téléphoniques et par courrier montrent l'importance de l'augmentation du budget demandé pour la voirie – de 800 000 € à 1 000 000 € - et pour la réfection des trottoirs – de 350 000 € à 400 000 €.

Les ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement...) relèvent de la compétence communale pour certains (les plus importants ont été transférés à Tour(s)plus) et nécessitent des inspections et visites régulières, débouchant sur un programme de travaux. Les 50 000 € demandés permettent d'inspecter la majorité du patrimoine, et de définir un programme pluriannuel d'investissement. Un exemple d'ouvrage d'art est le mur de soutènement de la rue de Rochecorbon, qui montre de nombreux désordres impliquant des réparations urgentes. Les travaux pourront être menés grâce au budget demandé de 100 000 €.

La réalisation d'opérations majeures pour la mise en valeur de l'espace public est financée par le biais du plan d'embellissement (budget : 450 000 €). Pour l'année 2016 sont notamment programmés le parvis de la Basilique Saint-Martin, les travaux de mise en valeur de l'accès à l'abbaye de Marmoutier et la réalisation d'une place paysagée à l'angle des rues Henri Martin et du Chemin de Fer.

Les budgets de fonctionnement permettent quant à eux à la régie voirie de procéder à l'entretien rapide des dégradations sur les espaces viaires, ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement (mise en œuvre du dallage du parvis de la Chapelle St Libert et de la Basilique St Martin par exemple).

L'éclairage public

Les travaux de renouvellement du parc vieillissant d'éclairage public nécessitent un investissement de 450 000 €.

Un diagnostic (250 000 €) permettra de définir les priorités pour l'élaboration d'un programme d'investissement pluriannuel maîtrisé avec comme objectifs la mise en conformité électrique des installations, le confort et la sécurité des usagers, la mise en valeur de notre ville et les économies d'énergie. Il est également la première étape pour répondre à l'obligation de remplacement des sources « ballons fluos », dont la commercialisation est interdite depuis mars 2015 et qui représentent encore près d'un tiers du parc.

Le budget de fonctionnement comprend principalement la consommation énergétique (1,4 M€) et les coûts liés aux illuminations de fin d'année.

Les eaux pluviales

Le secteur de la Fontaine de Mié fait l'objet de débordements récurrents. Une étude globale sur tout le bassin versant est en cours, permettant d'identifier et de localiser les dysfonctionnements et aboutissant à l'établissement d'un programme pluriannuel de travaux. Le budget demandé pour 2016 permet de résoudre un problème localisé et identifié sur le secteur de la Clarté Dieu (60 000€).

Les bassins et fontaines

Suite au diagnostic réalisé de tout le parc, il est proposé une campagne de réduction des consommations électriques des fontaines par la diminution des plages journalières de fonctionnement et le remplacement progressif, en commençant par un bassin de la place Jean-Jaurès, des spots par des éclairages à LED, permettant des jeux de couleur sans vidange des bassins et de diminuer la consommation électrique.

Le parc auto

En Investissement, un budget de 55 000€ (au lieu de 20 000€ en 2015) sur un total de 280 000 € sera consacré à l'achat de véhicules électriques en remplacement de véhicules thermiques obsolètes. 2 fourgonnettes 100% électriques supplémentaires serviront ainsi aux déplacements urbains quotidiens effectués par des services de la ville

SECTEUR ESPACE VERT – VIE ASSOCIATIVE

BP 2016	Montants (€)	%/Total
Fonctionnement		
Dépenses	9 166 223,30	4,71%
Recettes	273 691,00	0,14%
Investissement		
Dépenses - opérations du PE	855 500,00	3,35%
Recettes - subventions	62 500,00	1,57%

Espace Vert

La préservation et la mise en valeur du patrimoine des jardins historiques de la ville est largement prise en compte par la programmation du curage du plan d'eau du jardin des Prébendes (75 K€ qui viennent compléter les 100 K € de 2015 avec un financement CRST au titre de la gestion alternative des espaces verts). S'y ajoutent la poursuite du renouvellement de la signalétique, l'acquisition d'animaux de collection (flamants roses) ainsi que les travaux préliminaires à l'implantation d'un espace de restauration légère au jardin botanique (17,5 K€).

La politique d'ouverture au public de jardins de quartiers se poursuit avec la mise en accessibilité et l'amélioration paysagère du jardin des granges Collières au quartier des 2 Lions (20 K€). L'offre en matière de jeux d'enfants dans les quartiers pourra se renouveler au niveau du jardin Velpeau et s'améliorer au jardin Beaujardin (jeux d'eau) (50 K€). Une étude sera lancée pour le renouvellement de l'aire de jeux des petits du parc de Ste Radegonde. L'amélioration de l'accueil du public dans l'ensemble des espaces verts existants est possible grâce à l'acquisition de mobilier adapté et la rénovation de clôtures et grilles.

L'amélioration du fleurissement événementiel sera possible avec l'acquisition de bacs esthétiques dédiés (5 K€). Au niveau des serres de production, une meilleure efficacité de la gestion climatique est programmée.

L'attention portée aux cours d'eau se traduit par la programmation de travaux de restauration des strates végétales des îles du Cher, ceci en lien avec la lutte contre les embâcles ainsi que par la poursuite de l'ouverture d'un chemin cyclo-piéton au sud du Petit Cher au niveau des jardins familiaux de la Bergeonnerie, ceci en lien avec la passerelle créée par l'agglomération. La gestion du patrimoine forestier de la Ville (1 500 hectares) dispose d'un budget de 10 K€.

La politique de mise à disposition de jardins familiaux et partagés se traduira par le remplacement d'abris de jardins et de clôtures usagés et par l'étude du renouvellement de réseaux d'eau défectueux (30 K€) (recette fonds de concours agglomération).

La poursuite du renouvellement du matériel d'entretien des espaces verts est possible grâce à une enveloppe globale (125 K€) à laquelle s'ajoute une enveloppe dédiée à une gestion plus écologique des espaces verts (40 K€) dans le cadre de la loi Labbé et de l'avancement de sa mise en application au 1er janvier 2017 (loi sur la transition énergétique) avec financement CRST. L'entretien et le renouvellement des locaux d'équipe se traduiront par une première tranche de reconstruction d'un hangar au bois des Hâtes et la construction de modules de stockage de matériel horticole aux ateliers parcs et jardins de la Milletière.

Le budget de fonctionnement (dépenses) s'articule autour des besoins fondamentaux du service et s'élève à 1 011 500 € hors dépenses liées au personnel.

Vie Associative

La politique de soutien au secteur associatif repose sur différents axes:

- L'accompagnement des initiatives en faveur du développement associatif,

La structuration du dialogue et du partenariat avec les associations participant à l'animation de la vie locale,

- La simplification des démarches des associations dans leurs relations avec les services de la ville, L'optimisation des moyens de gestion favorisant une meilleure connaissance du secteur associatif local et une meilleure lisibilité du soutien de la Ville,

La promotion de la vie associative.

Les actions mises en place au titre de ces orientations sont conduites en particulier par le Pôle de la Vie associative rattaché à la Direction de la Cohésion sociale en lien avec les autres services municipaux.

Actions faisant l'objet d'un développement en 2016

La mise en place d'un nouveau cadre partenarial avec les comités de quartier, avec une charte d'engagements réciproques formalisant les principes d'action poursuivis par les comités de quartier et les modalités de soutien de la Ville en faveur de ces associations.

Le développement de l'annuaire des associations en ligne sur le site de la Ville

A compter de septembre 2016, cet outil de promotion des activités associatives sera ouvert à l'ensemble des associations, quel que soit leur champ d'intervention..

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont comptabilisées au titre des dépenses générales de la Direction Cohésion Sociale.